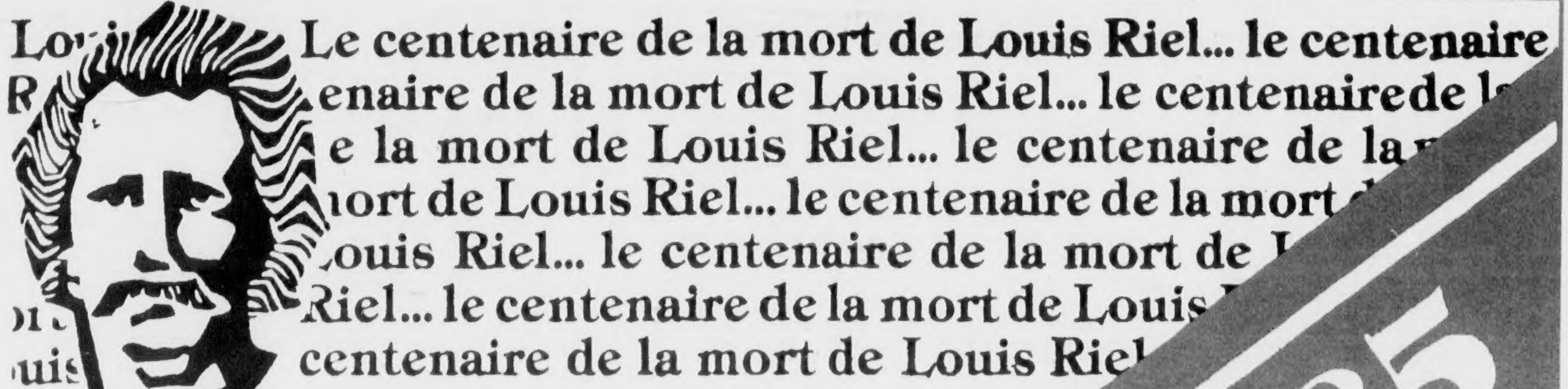


L'Année internationale de la jeunesse... l'An
internationale de la jeunesse... l'Année in
tionale de la jeunesse... l'Année inter
de la jeunesse... l'Année internat
jeunesse... l'Année international
l'Année internationale de la
internationale de la jeun

La Coupe Grey... L
Grey... La Coupe
Coupe Grey... L
La Coupe
Grey... L
Coup
La

C
Grey
Coupe G

... la maison
on franco-manito
manitobaine... la mai
e... la maison franco
ison franco-manitobaine
o-manitobaine... la maiso
baine... la maison franco-manito

ibraltar... Le fort Gibraltar... Le for
ar... Le fort Gibraltar... Le fort Gibral
Le fort Gibraltar... Le fort Gibraltar... L
ort Gibraltar... Le fort Gibraltar... Le for
t Gibraltar... Le fort Gibraltar... Le fort Gibral
ibraltar... Le fort Gibraltar... Le fort Gibraltar... L
ar... Le fort Gibraltar... Le fort Gib Le for

L'Article 23... L'Article 23... L'Article 23
Article 'Article 23... L'Article 23... L'A
ticle 23 ticle 23... L'Article 23... L'Artic
23... L' ticle 23... L'Article 23.
L' 23... L'Article 23... L'Ar- cl
ti 23... L'Article 23... L'Article 23 23

CÉLÉBRATIONS 85

ASSEMBLÉE ANNUELLE DE LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE

LE 2 MARS 1985



8 h	Inscription au Collège Saint-Boniface
18 h 30	Banquet au Centre culturel franco-manitobain

ORDRE DU JOUR

"CÉLÉBRATIONS 85"
le samedi
2 mars 1985

AU GYMNASE DU COLLÈGE SAINT-BONIFACE:

8 h Inscriptions

9 h Mot de bienvenue par la Présidente, Mme Gilberte Proteau
Élection du président d'assemblée
Adoption de l'ordre du jour
Adoption du procès-verbal de la réunion annuelle 1984.

9 h 15 Rapport d'activités 1984-85
Planification des dossiers en économie, politique éducation et services régionaux pour l'année 1985- 86.

10 h 45 Pause-café

11 h Rapport financier au 31 mars 1984
Rapport de la Maison franco-manitobaine

12 h Dîner libre (La cafétéria du Collège sera ouverte)

13 h 30 Discours de la Présidente, Mme Gilberte Proteau

13 h 45 Session ouverte
Propositions de l'assemblée

15 h Discours des candidats
Élections

15 h 45 Pause-café

16 h Orateur invité: Monsieur Louis Riel

AU CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN:

17 h 30 Bar payant

18 h 30 Banquet
Présentation des Prix Riel
Présentation du nouveau Conseil d'administration

Procès-verbal

de la réunion générale annuelle de la Société franco-manitobaine tenue les:
I - Samedi 10 mars 1984 au Collège Saint-Boniface.

II - Au Rendez-vous.

III - Dimanche le 11 mars 1984, au Rendez-vous.

3 - PROCÈS-VERBAL 1983

4 - RAPPORT DU PRÉSIDENT

5 - RAPPORT FINANCIER

6 - PLANIFICATION GLOBALE

I - Samedi 10 mars 1984 au Collège Saint-Boniface.

M. Léo Robert, Président, souhaite la bienvenue aux membres venus participer aux ateliers: - Technologies nouvelles, Politique, Éducation et Développement économique à base communautaire.

Le rapport de ces ateliers est distribué aux participants le dimanche matin.

II - Au Rendez-vous.

768, rue Taché, avait lieu le banquet du 15ème anniversaire de la Société franco-manitobaine et le maître de cérémonie, monsieur André Martin, souligna et présenta tous les présidents qui au cours de ces années ont travaillé avec leur conseil d'administration respectif et la population pour faire cette société franco-manitobaine de 1984.

III - Dimanche le 11 mars 1984, au Rendez-vous.

1 - M. Léo Robert, Président de la Société franco-manitobaine déclare aux 400 membres présents l'assemblée générale annuelle 1984 officiellement ouverte et propose M. Emile Péloquin comme président d'assemblée. Il est appuyé de M. Guy Jubinville. L'assemblée accepte. M. Péloquin donne les règles du jeu concernant les résolutions et suggère quelques changements à l'ordre du jour. Notamment:
- à 15 h 15 - M. Léo Robert demandera à quelques invités d'adresser la parole;
- à 15 h 30 - Élections
- à 16 h 15 - Vote
- à 16 h 30 - Présentation des Prix Riel
- à 16 h 45 - M. Léo Robert s'adressera aux Franco-Manitobains et Manitobaines
- et le résultat des élections sera donné à l'assemblée.

2 - M. Roger Dubois propose l'adoption de **l'ORDRE DU JOUR** avec les changements suggérés et M. Lagacé l'appuie - ADOPTÉE. -

3 - PROCÈS-VERBAL 1983

M. Majella Boissonneault propose l'adoption du procès-verbal de la réunion générale annuelle des 19 et 20 mars 1983 qui a été tenue au Rendez-vous. M. Laberge suggère une correction au paragraphe 11 - Propositions de l'assemblée - section 3 - lire: "Étant donné qu'il y a une **multitude** de projets" au lieu de "municipalité"

M. Gilbert Laberge appuie la proposition pour l'adoption du procès-verbal tel que corrigé et ce dernier est adopté par l'assemblée.

4 - RAPPORT DU PRÉSIDENT

Monsieur Léo Robert livre à l'assemblée son rapport qui se veut un bilan de l'année qui se termine et un hommage à la collectivité franco-manitobaine qui a vécu intensément chaque moment de l'année de concert avec la Société franco-manitobaine. Les réalisations de la Société franco-manitobaine sont les réalisations de la communauté de dire monsieur Robert. De plus, il réaffirme que l'objectif primordial de la Société franco-manitobaine est de créer un Manitoba où les Franco-Manitobains pourront vivre en français chez eux.

Monsieur Léo Robert propose l'adoption de ce rapport d'activités pour l'année 1983-84, monsieur Maurice Gauthier l'appuie et l'assemblée adopte.

Au cours de la période de questions, M. Maurice Gauthier, appuyé de M. Armand Desharnais propose un vote de félicitations au conseil d'administration de la S.F.M. et à son Président, monsieur Léo Robert. Applaudissements de l'assemblée qui vote en faveur.

5 - RAPPORT FINANCIER

M. Majella Boissonneault propose l'adoption de l'état financier annuel pour l'année financière du 1er avril 1982 au 31 mars 1983, rapport effectué par la firme Forest, Guénette, Chaput. Monsieur Roger Legal appuie et l'assemblée adopte.-

Par une deuxième motion proposée par M. Majella Boissonneault, la firme Forest, Guénette, Chaput est retenue comme vérificateurs pour l'année 83-84. M. Albert Dubé appuie - ADOPTÉE.

6 - PLANIFICATION GLOBALE

SECTEUR: ÉCONOMIE - Autofinancement: "Francofonds"
Amendement proposé par M. Charles Gagné
appuyé par M. Omer Chartier

- Qu'une projection financière à long terme soit établie et que celle-ci soit rendue publique. ADOPTE.-

La planification globale pour l'année 1984-1985 comprenant les dossiers suivants: politique, éducation, culture et patrimoine, services communautaires, économie, communication et concertation est adoptée par l'assemblée.

PROPOSITIONS DE L'ASSEMBLÉE

ÉDUCATION:

ÉCONOMIE:

POLITIQUE:

ÉDUCATION:

(1) Étant donné que le meilleur système d'éducation est un prérequis fondamental au développement de notre communauté;

QU'IL SOIT RÉSOLU que la S.F.M. invite les intervenants directement intéressés à l'éducation en vue d'élaborer et de mettre en place le plan le plus agressif et le plus dynamique possible qui nous amènerait à la gestion de notre système d'éducation.

Proposée par M. Maurice Gauthier
Appuyée par M. Paul Baril — ADOPTÉE.-

(2) Étant donné que le dossier scolaire demeure un dossier prioritaire pour la S.F.M.;

QUE LA S.F.M. fasse les démarches nécessaires auprès du gouvernement manitobain afin de faire nommer une commission d'étude dans laquelle la S.F.M., la Fédération provinciale des comités de parents (F.P.C.P.), les Éducateurs franco-manitobains (E.F.M.), le Conseil jeunesse provincial (C.J.P.) et les Commissaires d'écoles franco-manitobains seraient impliqués pour que, d'ici un an, on puisse proposer à la communauté franco-manitobaine des modèles de structures scolaires qui répondraient aux besoins des Franco-Manitobains.

Proposée par Mme Lucienne Loiselle
Appuyée par Gérard Hamel — ADOPTÉE.-

ÉCONOMIE:

(1) Que la S.F.M. appuie le redéveloppement socio-économique du Vieux Saint-Boniface afin de créer une fierté de ce berceau d'identité francophone.

Proposée par M. Henri Lambert
Appuyée par Gérard Hamel — ADOPTÉE.-

POLITIQUE:

(1) Qu'on encourage la Société franco-manitobaine à continuer et à augmenter la communication qu'elle a avec les régions francophones manitobaines, particulièrement les régions rurales.

Proposée par M. Armand Desharnais
Appuyée par M. Paul Ruest — ADOPTÉE.-

Amendement: proposé par Mme Lorette Beaudry-Ferland
appuyé par M. Lucien Loiselle

- Ajouter les centres urbains.

AMENDEMENT DÉFAIT.-

(2) Je propose que les membres présents de la Société franco-manitobaine remercient le conseil d'administration de la S.F.M. et son personnel de soutien de l'effort de négociations entreprises vis-à-vis le gouvernement et que les membres présents encouragent le conseil d'administration de la S.F.M. dans l'orientation future de la francophonie au Manitoba et ailleurs.

Proposée par M. Gilbert Laberge
Appuyée par M. Omer Chartier — ADOPTÉE.-

(3) L'assemblée annuelle offre ses remerciements au gouvernement néo-démocrate du Manitoba pour son effort sincère à rendre justice aux Franco-Manitobains et encourage à poursuivre ses efforts, et que le Conseil d'administration de la S.F.M. communique ses remerciements à M. Howard Pawley.

Proposée par M. Georges Druwé
Appuyée par M. Guy Boulianne — ADOPTÉE.-

(4) VU QUE tous les partis politiques provinciaux se sont prononcés en faveur du principe, sinon de l'enchâssement, de l'octroi des services en français de la part de ministères et d'organismes provinciaux;

VU les promesses faites à la communauté franco-manitobaine par le Premier ministre Pawley à l'assemblée annuelle de la S.F.M. en mars 1982;

VU les retards pris dans la réalisation de ces promesses et l'absence de progrès concrets dans le domaine des services en français pendant l'année qui vient de s'écouler;

L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DEMANDE au conseil d'administration de la S.F.M. de faire des démarches auprès du gouvernement provincial afin de s'assurer d'une implantation efficace des engagements pris et afin d'obtenir un échéancier progressif pour les services en français à venir.

Proposée par M. Normand Dupasquier
Appuyée par M. Guy Boulianne. — ADOPTÉE.-

(5) Que la Société franco-manitobaine porte une attention spéciale aux relations avec les groupes ethno-culturels manitobains en vue de les rallier à la cause française dont le succès est essentiel à leur épanouissement.

Proposée par M. Gérard Jolicoeur
Appuyée par M. Maxime Désaulniers — ADOPTÉE.-

(6) Que le conseil d'administraiton de la Société franco-manitobaine continue à développer des moyens (comme la manifestation à Sainte-Anne) par lesquels les membres de la S.F.M. peuvent exprimer publiquement leur appui aux positions de leur société.

Proposée par Catherine Graham
Appuyée par M. Gilles Ferland ADOPTÉE.-

(7) ATTENDU QUE les Franco-Manitobaines sont la moitié de notre population et que leur implication dans la S.F.M. est essentielle à l'affirmation et au développement de notre communauté;

ATTENDU QUE le manque de garderie peut empêcher plusieurs femmes de venir à l'assemblée annuelle;

IL EST RÉSOLU que la S.F.M. organise une garderie pour l'assemblée annuelle et que ce service soit publicisé pour l'assemblée de l'an prochain.

Proposée par M. Charles Leblanc
Appuyée par Monique Roy ADOPTÉE.-

(8) Etant donné l'importance du Centenaire Louis Riel 1985 pour tous les Manitobains;

Étant donné l'intérêt particulier qu'ont les Franco-Manitobains à ce que cet événement soit souligné convenablement;

QU'IL SOIT RÉSOLU:

que la S.F.M. rende disponible au Comité du centenaire Louis Riel les services d'un agent en fonction de deux jours par semaine pour une période d'une année afin d'aider le comité dans ses projets;

que la S.F.M. offre un service de secrétariat, de photocopies et de frais de poste dans la mesure du possible;

que la S.F.M. identifie un projet particulier et le réalise au cours de l'année centenaire.

Proposée par M. Ronald Valois
Appuyée par M. Henri Lambert

(*) PROPOSÉ par Mme Gilberte Proteau qui est appuyée de M. Maurice Gauthier:

Que cette proposition soit référée au conseil d'administration pour étude et décision. ADOPTÉE.-

NOUVELLES TECHNOLOGIES:

Que la Société franco-manitobaine fasse des pressions politiques afin que des fonds supplémentaires soient alloués aux organismes concernés pour développer et évaluer, et/ou traduire de nouveaux logiciels en français, ce dans tous les domaines qui pourraient bénéficier aux francophones du Manitoba.

Proposée par M. Guy Jubinville
Appuyée par M. Jean-Marie Taillefer ADOPTÉE.-

NOUVELLES TECHNOLOGIES:

AUTRES PROPOSITIONS DE L'ASSEMBLÉE:

ALLOCUTION:

ÉLECTIONS:

DISTRIBUTION DES PRIX RIEL 1983

DISCOURS D'ADIEU

(1) Proposée par Mme Madeleine Balcaen
Appuyée par Mme Lilliane Hébert

ÉTANT DONNÉ:

- Que nous formons un pourcentage important de la francophonie manitobaine;

- Que nous avons des besoins pressants et précis;

- Que nous n'avons nulle part ailleurs où nous pouvons nous adresser;

Nous, les **AINÉS FRANCO-MANITOBAINS**, demandons à la Société franco-manitobaine de nous accorder les services d'un coordonnateur à plein temps.

(*) PROPOSÉ par M. Normand Dupasquier, appuyée de M. Gilbert Laberge:

- Que cette dernière résolution soit référée au conseil d'administration pour discussion et décision. ADOPTÉE.-

(2) Proposée par M. Armand Desharnais
Appuyée par M. Rino Ouellet

ATTENDU QUE nous sommes en période de crise politique et juridique au sujet des droits et de l'existence même du français au Manitoba;

ATTENDU QUE 1985 est l'année centenaire du décès de Louis Riel et qu'un comité a été mis sur pied dans le but de commémorer cet événement de première importance pour les Franco-Manitobains;

ATTENDU QUE, suite aux controverses de la dernière année, les Franco-Manitobains sont intrigués par les événements historiques provinciaux et nationaux qui sont à la base de la province manitobaine et veulent devenir mieux informés de leur histoire;

ATTENDU QU'une telle connaissance alimentera la fierté des Franco-Manitobains et incitera ceux-ci à revendiquer leurs droits pour vivre en français chez nous;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE, de concert avec le comité des fêtes du centenaire Louis Riel, la Société franco-manitobaine fasse pression auprès des organismes, associations et gouvernements afin qu'ils entreprennent un programme systématique d'information historique pour la population franco-manitobaine et manitobaine en général. ADOPTÉE.-

(3) Proposée par M. Albert St-Hilaire
Appuyée par M. Omer Chartier.

VU QUE l'entente du 16 mai 1983 entre les gouvernements fédéral, provincial et la S.F.M. comportait, en marge de la résolution constitutionnelle, un programme de subventions aux municipalités qui s'engageaient volontairement à fonctionner dans les deux langues officielles;

VU QUE cette partie de l'entente, qui ne requiert ni changement constitutionnel ni loi provinciale pour entrer en vigueur, n'est pas morte au feuilleton lors de la prorogation de l'Assemblée législative le 27 février dernier;

L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DEMANDE au conseil d'administration d'intervenir auprès des gouvernements provincial et fédéral pour s'assurer que l'aspect de l'entente du 16 mai 1983 concernant les municipalités soit mis à exécution dans les plus brefs délais.

Amendement: proposé par M. Michel McDonald
appuyée par M. Jean-Yves Rochon

et soit étendu aux commissions scolaires.

AMENDEMENT & RÉSOLUTION ADOPTÉS.-

(4) Proposée par M. Louis Gosselin (Saint-Malo)
Appuyée par M. Albert St-Hilaire (St-Jean-Baptiste)

Préambule:

La région connue depuis 1959 comme La Rouge, regroupe une concentration importante de villages francophones qui, dans plusieurs cas, sont encore à forte majorité des parlants français. Je remarque cependant que cette région ne profite pas des services d'agent de développement communautaire.

- QUE le conseil d'administration de la Société franco-manitobaine considère sérieusement à embaucher l'équivalent d'une personne à plein temps pour desservir et travailler avec les diverses communautés francophones de La Rouge. ADOPTÉE.-

(5) Proposée par Mme Lorette Beaudry-Ferland
Appuyée par Mme Jeannette Fillion-Rosset

Étant donné que la raison d'être fondamentale de la Société franco-manitobaine c'est le fait français;

Étant donné que notre mot d'ordre c'est de "Vivre en français chez nous";

NOUS PROPOSONS que la S.F.M. et tous les organismes franco-manitobains devraient intégrer le concept "vivre en français chez nous" à tous les niveaux, lors d'organisations d'événements, de manifestations, de réunions annuelles, afin de s'assurer que l'on puisse manger, servir, rire, chanter, danser, réfléchir - **en français**. ADOPTÉE.-

(6) Proposée par M. Maurice Gauthier
Appuyée par M. Victor Tétreault

Que dans ses relations avec les groupes ethno-culturels, la S.F.M. appuie leurs revendications dans la mesure où cet appui n'est pas contraire à nos aspirations et ce, dans la mesure des capacités de la S.F.M. ADOPTÉE.-

(7) Proposée par M. Charles Gagné
Appuyée par M. Michel Roy

Que des remerciements soient envoyés au nom des Franco-Manitobains à MM. Trudeau, Mulroney et Broadbent pour leur appui à la Chambre des communes à deux reprises. ADOPTÉE.-

ALLOCUTION:

(8) du Président de la Fédération des Francophones hors Québec, M. Léo LeTourneau et présentation de M. Myron Spolsky, directeur général du Ukrainian Community Development Committee.

(9) Le Professeur Kear, au nom d'un groupe de professeurs de l'Université du Manitoba, communique à l'assemblée une pétition de 400 signatures en faveur de la langue française.

ÉLECTIONS:

(10) Mme Claudette Savard, présidente des élections, rappelle le processus d'élection et demande à la présidente du comité de candidatures, Mme Lucille Roch, de faire son rapport.

Le comité de candidatures était composé de : M. Roger Dubois de la S.F.M., Mme Lucille Benoist de la région de La Montagne, Mme Jocelyne Hébert et M. Richard Dorge de La Rouge, M. Gilles Normandeau de la Seine, M. Joseph Legault du Cheval Blanc, M. Henri Grimard de la région urbaine et Mme Lucille Roch, présidente.

Mme Roch mentionne qu'au cours de sa première réunion, le comité de candidatures s'était fixé quelques critères : augmenter la représentativité des femmes au sein du conseil; augmenter la représentativité de gens des régions rurales et augmenter aussi la représentativité de différents groupes d'occupation.

Présentation des candidats:

- à la présidence: Mme Gilberte Proteau, appuyée de 10 membres de la S.F.M. selon les règlements de la constitution;
- au poste de 2ème vice-président: M. Marc Beaudry et Mme Marie-Marthe Guénette;
- au poste de secrétaire-trésorier: Mlle Roseline Ferré;
- pour conseillers, deux à élire: M. Albert Dubé, appuyé de 10 membres; MM. Roger Lafrenière, Lionel Robert et Claude Vigier, ce dernier étant appuyé de 10 membres de la Société.

ÉLUS:

par acclamation: Mme Gilberte Proteau, Présidente;
et: Mlle Roseline Ferré Secrétaire-trésorière.

au poste de la 2ème vice-présidence: M. Marc Beaudry pour deux ans; et conseillers pour un mandat de deux ans: MM. Albert Dubé et Roger Lafrenière.

DISTRIBUTION DES PRIX RIEL 1983, par M. Paul Ruest:

(11) * Prix Riel (communautaire) - M. Alfred Laurencelle, président du comité organisateur de la fête du centenaire de La Broquerie dont le thème était "Richesse du passé, promesse d'avenir."

* Prix Riel (communautaire) - M. David Dandeneault pour le Centre Colombien, qui en plus d'offrir aux aînés un foyer au coeur de Saint-Boniface, rend disponible des locaux pour plusieurs groupes, dont une garderie, une résidence pour handicapés mentaux, des Clubs d'aînés.

* Prix Riel (culturel) - Mme Yvonne Mireault de La Broquerie, auteur d'une nouvelle pièce franco-manitobaine "La petite école".

DISCOURS D'ADIEU

12) de M. Léo Robert, Président sortant de charge auquel la communauté remet une statue du sculpteur franco-manitobain Miguel Joyal.

M. Emile Péloquin déclare levée la quinzième assemblée générale annuelle de la Société franco-manitobaine.

Etats financiers

**Année terminée
le 31 mars 1984**

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

ACTIF

PASSIF

Le président et l'exécutif
Société Franco-Manitobaine
St-Boniface, Manitoba

Nous avons vérifié les bilans du Fonds de capital, administration et programmes au 31 mars 1984 ainsi que les états des revenus et du surplus, Fonds de capital et administration et programmes pour l'année terminée à cette date. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

A notre avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de votre société au 31 mars 1984 ainsi que le résultat de ses opérations pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Ces états financiers sont dressés selon le principe de la permanence de la Société Franco-Manitobaine au 31 mars 1984. Les événements postérieurs à la date du bilan référés à la note numéro 7 suggèrent que cette hypothèse ne s'applique peut-être plus le 7 septembre 1984.

St-Boniface
le 7 septembre 1984

Forest Guenette Chaput
Comptables agréés

Tableau "1"

Bilan — Fonds de capital

Au 31 mars 1984

ACTIF

PASSIF

ACTIF

Encaisse et dépôts — La Fédération des Caisses Populaires du Manitoba Inc. (Note "2")		11,344$
Placements		
Dépôts à terme (Note "2")	12,000$	
Prêts — Presse Ouest Ltée	16,500	
Prêts — La Maison Franco-Manitobaine Ltée	77,600	106,100
		117,444$

PASSIF

Passif à court terme	
Montant dû — Fonds administratifs et programmes	16,946$
Comptes à payer	1,046
	17,992
Surplus (déficit)	
Surplus, Tableau "3"	99,452
	117,444$

Tableau "2"

Bilan — Administration et programmes

Au 31 mars 1984

ACTIF

Actif à court terme	
Comptes recevables (Note "3")	80,426$
Dû par le Fonds de capital	16,946
	97,372$

PASSIF

Passif à court terme	
Comptes à découvert	59,874$
Comptes à payer	85,788
Montant dû à la Maison Franco-Manitobaine Ltée	6,567
Emprunt — F.F.H.Q. (Note "5")	15,440
	167,669$
Surplus (déficit)	
Déficit, Tableau "4"	(70,297)
	97,372$

Tableau "3"

Etats des revenus et du surplus — Fonds de capital

Année terminée le 31 mars 1984

Revenus	
Dons — Coup de pouce	21,094$
Intérêts	2,245
Divers	1,175
	24,514

Dépenses		
Dons — Presse Ouest Ltée	21,094$	
Dédommagement président	7,249	
Frais de banque	3	28,346
Excédent des dépenses sur les revenus		(3,832)
Surplus (déficit), au début de l'année		103,284
Surplus (déficit), à la fin de l'année		99,452$

Tableau "4"

Etat des revenus et du surplus — Administration et programmes

Année terminée le 31 mars 1984

Fonctionnement général

Coordination

Développement communautaire

Développement économique

Développement loisirs

Développement préscolaire

Planification et recherche

Information

Perfectionnement des cadres

Fonctionnement général

Revenus		
Contribution — Secrétariat d'Etat		178,500$
Secrétariat et divers		13,741
Assemblée annuelle		6,006
		198,247$
Dépenses		
Salaires et avantages sociaux	82,439$	
Impression, timbres et papeterie	29,930	
Assemblée annuelle	18,995	
Loyer et frais d'entretien	16,506	
Téléphone et télégramme	12,528	
Location et équipement	12,268	
Représentation et réunions	9,940	
Frais de déplacement	7,374	
Frais professionnels et assurances	6,437	
Cotisations et dons	5,601	
Frais bancaires	3,684	
Divers	2,019	
Annonces	1,884	209,605
		(11,358)$

Coordination

Revenus		
Contribution — Secrétariat d'Etat		50,600$
Dépenses		
Salaires et avantages sociaux	49,868$	
Frais de déplacement	2,427	52,295
		(1,695)$

Développement communautaire

Revenus		
Contribution — Secrétariat d'Etat		114,500
Divers		606
		115,106$
Dépenses		
Salaires et avantages sociaux	93,956$	
Frais de déplacement	11,962	
Bureaux régionaux	5,613	
Coordonnateurs locaux	2,611	
Réunions et rencontres	2,607	
Publicité	980	117,729
		(2,623)$

Développement économique

Revenus		
Contribution — Secrétariat d'Etat		100,400$
Octrois — Ministère de la consommation et corporation		9,000
Divers		6,040
		115,440$
Dépenses		
Salaires et avantages sociaux	98,699$	
Frais de déplacement	8,327	
Bureaux régionaux	3,611	
Réunions et rencontres	2,716	
Publicité	589	113,942
		1,498$

Développement loisirs

Revenus		
Inscriptions et activités		18,099$
Contribution — Secrétariat d'Etat		6,000
		24,099$
Dépenses		
Salaires et avantages sociaux	9,731$	
Projets animateurs	7,794	
Personnes ressources	3,640	
Frais de déplacement	623	
Réunions et rencontres	141	
Publicité	136	22,065
		2,034$

Développement préscolaire

Revenus		
Contribution — Secrétariat d'Etat		30,000$
Divers		742
		30,742$
Dépenses		
Salaires et avantages sociaux	26,765$	
Personnes ressources	2,050	
Réunions et rencontres	1,030	
Frais de déplacement	1,026	
Publicité	155	31,026
		(284)$

Planification et recherche

Revenus		
Contribution — Secrétariat d'Etat		359,000$
Octrois — Secrétariat d'Etat		78,477
Divers		1,416
		438,893$
Dépenses		
Frais juridiques	179,471$	
Publicité	173,916	
Salaires et avantages sociaux	78,715	
Article 23	29,075	
Frais de déplacement et transports	26,253	
Personnes ressources	13,054	
Réunions et rencontres	6,658	
Recherche, documentation et diffusion	3,919	511,061
		(72,168)$

Information

Revenus		
Contribution — Secrétariat d'Etat		35,000$
Dépenses		
Salaires et avantages sociaux	16,000$	
Publicité	17,283	
Recherche et documentation	1,252	
Livres et journaux	545	
Réunions et rencontres	72	35,152
		(152)$

Perfectionnement des cadres

Revenus	
Contribution — Secrétariat d'Etat	8,000$
Divers	3,602
	11,602$
Dépenses	
Activité et programme	10,725
	877$

Excédent des dépenses sur les revenus de l'année avant dépenses extraordinaires	(83,871)
Dépenses extraordinaires — mobilier	(16,079)
Excédent des dépenses sur les revenus	(99,950)
Surplus (déficit), au début de l'année	29,653
Surplus (déficit), à la fin de l'année	(70,297)$

Tableau "5"

Notes complémentaires

Au 31 mars 1984

Note "1" Conventions et pratiques comptables

Actif mobilier

Note "2" Fonds de capital

Note "3" Comptes recevables

Note "4" Constitution

Note "5" Emprunt F.F.H.Q.

Note "6" Eventualité

Note "7" Evénement postérieur à la date du bilan et permanence de la société

Note "1" Conventions et pratiques comptables

Les états financiers sont préparés selon les principes comptables généralement reconnus en appliquant la pratique suivante:

Actif mobilier

Les additions à l'actif immobilisé sont portées aux dépenses de l'année

Note "2" Fonds de capital

Les fonds en dépôt à La Fédération des Caisses Populaires du Manitoba Inc., compte perception au montant de 11,344$, dépôt à terme de 12,000$, sont logés en garantie à La Fédération des Caisses Populaires du Manitoba Inc. pour les marges de crédit de la société Presse Ouest Ltée.

Note "3" Comptes recevables

Comptes divers	7,426$
Octrois — Secrétariat d'Etat — démarches juridiques	73,000
	80,426$

Note "4" Constitution

La Société Franco-Manitobaine est une société sans but lucratif incorporée selon les lois du Manitoba.

Note "5" Emprunt — F.F.H.Q.

L'emprunt payable à la F.F.H.Q. ne stipule aucune date de paiement, taux d'intérêt ou garantie.

Note "6" Eventualité

La société questionne la validité de factures d'environ 94,000$ qu'elle a reçues pour des honoraires et dépenses qui auraient été encourus au cours de l'année. Aucune provision n'a été comptabilisée puisque la résolution éventuelle du conflit ne peut être déterminée à ce moment. Par contre, la société conteste la facture de 34,153.15$ qu'elle a déjà payée et réclame un remboursement de 9,490.90$ sur la somme totale des deux montants dûs.

Note "7" Evénement postérieur à la date du bilan et permanence de la société

Une requête en faillite a été soumise à la cour au mois d'août 1984. Le conseil d'administration de la société croit que la pétition sera retirée, ce qui annulerait immédiatement cette procédure d'ailleurs non justifiable. Ces états financiers sont donc dressés selon le principe de la permanence de la société.

PLANIFICATION

SERVICES RÉGIONAUX
($152,000.00)

BUT: Encourager et promouvoir des initiatives d'organisation et de participation des citoyens au développement global des communautés.

OBJECTIFS:

- LIAISON ASSURÉE ENTRE LA S.F.M. ET LES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES DE LA RÉGION.
- LIAISON ENTRE LES ORGANISMES PROVINCIAUX ET LES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES
- MAINTIEN DES CONTACTS DANS LA COMMUNAUTÉ
- DIFFUSION D'INFORMATION SUR DES SUJETS AFFECTANT LA COMMUNAUTÉ FRANCOPHONE
- ENCOURAGEMENT À LA COMMUNAUTÉ À S'IMPLIQUER DANS LA DÉFENSE DE SES DROITS

DOSSIERS:	MOYENS:
Culture et Patrimoine	a) appuyer les comités culturels locaux b) appuyer les sociétés historiques c) appuyer le comité provincial de généalogie de la S.H.S.B. d) comité du centenaire Louis Riel 1985 e) appuyer la paroisse Sacré-Coeur (80e anniversaire) f) collaborer à l'organisation de manifestations artistiques et culturelles
Politique	a) sensibiliser les communautés aux services en français b) coordonner des groupes féminins c) participer au conseil consultatif national sur les sports et loisirs d) véhiculer l'orientation politique de la S.F.M.
Services régionaux	a) assurer les liens entre Katimavik et la communauté b) appuyer les clubs d'aînés c) aider au développement de bibliothèques locales d) participer à l'A.I.J. d) initier des projets en sports et loisirs f) aider au développement de projet de service de santé g) coordonner le projet échange agricole
Économie	a) diffuser d'information sur les programmes économiques b) véhiculer les programmes de création d'emploi c) véhiculer l'orientation économique de la S.F.M.
Communication	a) appuyer les journaux communautaires b) promouvoir les communications auprès des communautés

SECTEUR ÉCONOMIQUE
($79,115.00)

BUT: Développer le pouvoir économique des Franco-Manitobains.

OBJECTIFS:	DOSSIERS:	MOYENS:
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL	1. Société de développement communautaire à caractère économique	a) développer le concept b) encourager la création de sociétés de développement communautaire c) assurer un appui technique d) développer une infrastructure de ressources e) offrir des stages de formation en administration aux membres des sociétés de développement.
	2. Services aux consommateurs	a) faire suite à la recherche d'été '84.
DÉVELOPPEMENT D'UN TERRITOIRE FRANCOPHONE	1. Projet Youville	a) développer le terrain Youville en projet d'habitation.
	2. Redéveloppement du boulevard Provencher	a) offrir un appui technique et politique à l'Association des commerçants du Vieux St-Boniface.
	3. Projet C.L.E.	a) établir une corporation C.L.E. à St-Boniface.
	4. Coopérative d'habitation	a) établir une coopérative d'habitation.
	5. Habitat St-Boniface	a) recueillir de l'information sur le degré d'assimilation déterminé par la vente et l'achat de propriétés dans le Vieux St-Boniface.
DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE	1. Fondation Fort Gibraltar	a) appuyer les demandes de financement b) assister à la gestion du projet.
	2. Conseil de la Vie française en Amérique	a) produire un guide touristique franco-manitobain.
AUTO-FINANCEMENT DE LA S.F.M.	1. Maison franco-manitobaine Ltée	a) construire un immeuble b) préparer une campagne de financement c) assurer la gestion du projet.
	2. Pro-Services Inc.	a) incorporer la compagnie b) préciser les services à offrir c) faire la promotion et le marketing de la compagnie.
DÉVELOPPEMENT D'ENTREPRENEURSHIP FRANCOPHONE	1. Entrepreneurship communautaire civique et privé	a) promouvoir la concertation entre les institutions pour développer des cours d'entrepreneurship b) offrir un service technique au secteur privé - recherches, documentation, agent de liaison c) encourager les entrepreneurs à participer dans la création d'emplois locaux.

1985-1986

SECTEUR POLITIQUE
($100,250.00)

BUT: La reconnaissance officielle des droits de la minorité de la langue officielle.

OBJECTIFS:	DOSSIERS:	MOYENS:
LA LIVRAISON DES SERVICES EN FRANÇAIS PAR LES GOUVERNEMENTS	Services en français	a) représenter et revendiquer les intérêts de la communauté franco-manitobaine, et cela à tous les niveaux des gouvernements b) planifier les démarches politiques et juridiques nécessaires pour atteindre nos objectifs c) sensibiliser notre population à ses droits linguistiques et l'encourager à s'engager dans des démarches politiques d) organiser des actions collectives à caractère politique e) revendiquer, recommander et assurer la mise en place des services en français par chacun des ministères du gouvernement provincial f) créer et maintenir des liens avec des politiciens à tous les niveaux et de tous les partis g) identifier les candidats politiques de chaque niveau de gouvernement de tous les partis politiques et, en temps d'élections, informer notre communauté des prises de position de ces candidats relativement aux questions qui touchent de près les Franco-Manitobains h) revendiquer les services en français auxquels on a déjà droit par l'Acte de la ville de Winnipeg i) recommander des changements à la loi et à la structure de la ville de Winnipeg afin qu'elle reflète la réalité de nos aspirations j) étudier les possibilités de la création d'une association des municipalités bilingues k) collaborer avec le B.C.L.O. pour la mise en application des services en francais dans les ministères fédéraux au Manitoba l) encourager le diocèse et le clergé à refranciser nos paroisses et leurs services m) appuyer l'Association des commerçants dans nos revendications pour une nouvelle bibliothèque françaises à St-Boniface n) établir un comité consultatif permanent.
LA GÉRANCE DE NOS ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES	Éducation	a) revendiquer les intérêts en éducation de la communauté franco-manitobaine aux niveaux politique et juridique devant les gouvernements fédéral et provincial et les commissions scolaires b) préparer et soumettre des recommandations au gouvernement provincial pour: i) les changements voulus dans l'Acte scolaire; ii) une structure scolaire francophone c) établir un comité consultatif permanent d) maintenir des liens très étroits avec la F.P.C.P. par l'entremise du comité conjoint S.F.M. - F.P.C.P. sur l'éducation.

SECTEUR COMMUNICATION
($51,300.00)

BUT: L'amélioration et la mise en place des moyens de communication et d'information répondant aux besoins des Franco-Manitobains.

OBJECTIFS:	DOSSIERS:	MOYENS:
LA PROJECTION D'UNE IMAGE POSITIVE DE LA S.F.M. ET DE LA COMMUNAUTÉ FRANCO-MANITOBAINE	Information	a) développer des relations soutenues avec les médias b) informer régulièrement notre population de nos objectifs, de nos moyens, de nos activités et de nos acquis c) maintenir des liens auprès des groupes et communautés ethnoculturels ainsi qu'auprès de la communauté anglophone d) informer la communauté de la disponibilité des services en français de nos gouvernements e)assurer la concertation avec les organismes francophones de notre province et du niveau national f) établir un service de conférenciers g) établir un comité consultatif permanent pour tous les dossiers en communication.
LA MODIFICATION DES LOIS RÉGISSANT LES MOYENS DE COMMUNICATION	C.R.T.C.	a) préparer et soumettre des recommandations au Ministère des communications et au C.R.T.C. b) appuyer le C.J.P. dans ses démarches pour obtenir un poste de radio communautaire pour les jeunes.
L'AUGMENTATION DE LA PRODUCTION RÉGIONALE DE RADIO-CANADA ET DE L'O.N.F.	Radio-Canada	a) revendiquer auprès du bureau régional et national de Radio-Canada et de l'O.N.F.

RÉALISATIONS 1984 - 85

PLANIFICATION ET RECHERCHE

DOSSIERS:

1. Juridique (Article 23)
2. Services en français
3. Éducation
4. Bibliothèque
5. Ville de Winnipeg
6. Multiculturalisme
7. Municipalités
8. Élections fédérales
9. National
10. Nominations à des conseils par la S.F.M.

DOSSIER:

1. Juridique (Article 23):

- Recherche et consultation de concert avec notre avocat constitutionnel pour la rédaction du factum de la S.F.M. dans le renvoi fédéral.
- Présentation à la Cour suprême du Canada dans le cas Bilodeau et le renvoi fédéral.
- Analyse des factums présentés à la Cour suprême par les intervenants.
- Explication de la position de la S.F.M. dans le renvoi fédéral aux politiciens, membres de la communauté, médias, etc...
- Consultation auprès de la population franco-manitobaine sur de nouvelles stratégies à prendre dans ce dossier.

2. Services en français:

- Rencontres avec des ministres et des fonctionnaires de la province pour l'identification et la livraison des services en français.
- Rencontres avec les représentants du Bureau du Commissaire aux langues officielles concernant les services en français au gouvernement fédéral.
- Intervention auprès de la G.R.C. de concert avec des citoyens de la Montagne et le Bureau du Commissaires aux langues officielles concernant la livraison des services en français dans cette région.

3. Éducation:

- Participation au comité directeur sur les structures scolaires avec la F.P.C.P.
- Élaboration d'une politique en éducation.
- Revendication et consultation avec la FPCP, les EFMet le CEFM,d'une restructuration du système scolaire pour la gérance des écoles françaises par les Franco-Manibains.

4. Bibliothèque:

- Intervention et revendication de concert avec l'Association des commerçants du Vieux Saint-Boniface et d'autres organismes pour une réorganisation et un réaménagement de la bibliothèque de Saint-Boniface afin d'obtenir une bibliothèqué française desservant le grand Winnipeg.
- Présentation auprès du Conseil d'administration des bibliothèques publiques.
- Présentation auprès du comité des parcs et services sociaux de la ville de Winnipeg.
- Recherche et préparation des mémoires.

5. Ville de Winnipeg:

- Rencontres avec des élus municipaux.
- Rencontres avec des organismes et des individus francophones de Winnipeg pour préparer un mémoire pour être présenté au Comité de Révision de la Loi sur la ville de Winnipeg le 4 avril prochain.
- Communication avec le secrétaire du Comité de Révision pour assurer qu'un service en français soit offert lors des audiences publiques.

6. Multiculturalisme:

- Maintien de liens avec des groupes ethnoculturels.
- Rencontre conjointe entre la S.F.M., la F.P.C.P. et la C.E.F.M. et M.A.P.A.L. pour des discussions en éducation.
- Conférencier invité au congrès de l'Association des étudiants ukrainiens du Canada à Vancouver.

7. Municipalités:

- Rencontres avec des élus municipaux pour étudier les possibilités de créer une association des municipalités bilingues.
- Organisation de concert avec des maires et préfets locaux d'une salle d'accueil d'élus francophones à travers le Canada lors du congrès de l'Association des municipalités canadiennes à Winnipeg.

8. Élections fédérales:

- Rencontres avec les candidats Libéraux, Conservateurs et N.P.D. de la circonscription de Saint-Boniface.
- Organisation d'un débat publique, "Confrontation 84" entre les candidats de la circonscription de Saint-Boniface.
- Publication des réponses au questionnaire (de concert avec la F.F.H.Q.) envoyé aux candidats fédéraux dans La LIBERTÉ concernant les questions d'importances à la communauté franco-manitobaine.
- Participation à titre d'observateur au congrès à la chefferie du parti Libéral à Ottawa.
- Participation à titre d'observateur au congrès annuel du parti Néo-Démocrate.
- Participation au débat tenu à Edmonton entre les candidats à la chefferie du parti Libéral.

9. National:

- Rencontres et collaboration avec la F.F.H.Q.
- Maintien de liens avec le Secrétariat des Affaires Canadiennes du gouvernement du Québec.
- Participation au colloque sur les langues officielles organisé par le B.C.L.O. à Edmonton.
- Conférencier invité au "Rendez-vous national" organisé par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

10. Nomination à des conseils par la S.F.M.:

- Publications dans La LIBERTÉ de la liste des postes à combler pour le C.C.F.M., Presse Ouest et la Société franco-manitobaine.

DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

DOSSIER: Urbain

DOSSIER: La Seine

DOSSIER: La Montagne

DOSSIER: F.A.F.M.

DOSSIER: Urbain

1. Appui aux organismes socio-culturels.
2. Appui technique au Comité du centenaire Louis Riel.
3. Appui technique à la paroisse Sacré-Coeur.
4. Étude du dossier "Sports & Loisirs" en français.
5. Participation au Comité "Sports & Loisirs" de l'AIJ 1985.
6. Organisation du Bonspiel annuel.

DOSSIER: La Seine

1. Deuxième saison de la ligue de soccer mineur.
2. Voyages d'étude au Québec (sports & culture) avec les jeunes de la Seine.
3. Appui aux organismes socio-culturels.
4. Supervision de la semaine des Franco-Actifs.
5. Assistance aux journaux et calendriers locaux.

DOSSIER: La Montagne

1. Église-Unie:

- Organisation du projet d'accueil "United Church" en août 1984 avec la collaboration des communautés de Somerset et St-Léon. Environ 35 délégués du congrès national de l'Église-Unie passèrent la fin de semaine dans les foyers francophones de ces deux communautés.

2. Projets d'été:

- Planification et coordination des projets d'été suivants:
- Somerset - un étudiant sous Careerstart (livre d'histoire de Somerset)
- St-Claude - un étudiant sous Careerstart (Gazette de St-Claude)
- St-Léon - trois étudiants sous Été-Canada (musée)
- St-Claude - un étudiant sous Été-Canada (musée).

3. Katimavik:

- Aide à l'organisation et au fonctionnement des projets Katimavik dans les communautés de St-Claude, St-Léon et Notre-Dame-de-Lourdes.

4. Journaux communautaires:

- Aide aux comités des journaux communautaires de St-Claude, Notre-Dame-de-Lourdes et St-Léon en terme de planification, ressources techniques et publication.

5. Sociétés historiques et Bibliothèques:

- Aide au développement de projets avec les sociétés historiques et bibliothèques:
- Somerset: bibliothèque française locale
- St-Léon: développement du musée
- Provincial: personne-ressource auprès de la Société historique de St-Boniface dans le domaine de la généalogie
- St-Claude: développement et continuation de projet du musée.

6. Femmes:

- Organisation et participation au congrès provincial des Filles d'Isabelle tenu à Somerset en septembre 1984.
- Aide à l'organisation du cours de leadership tenu à St-Léon en janvier 1985.
- Participation aux rencontres régionales pour les organismes à caractère féminin.

7. Rencontres régionales:

- Organisation des rencontres "Échange 84" pour la région.

8. Généalogie (Patrimoine):

- Développement de projets sur l'étude des familles franco-manitobaines.
- Publication d'articles dans le bulletin de la S.H.S.B.
- Publication de livres avec la collaboration de la S.H.S.B.

9. Autres:

- Personne-ressource auprès d'un comité pour résidence pour handicapés à Somerset.
- Démarches faites auprès des instances gouvernementales au sujet de la G.R.C. de Manitou afin d'assurer le maintien du service aux francophones de la région.
- Journées de bureau dans les communautés de la région afin de répondre aux demandes de la population dans tous les secteurs.
- Personne-ressource auprès de quatre clubs d'aînés de la région.
- Aide au comité sportif de St-Léon pour l'obtention d'octrois pour une patinoire.
- Contacts maintenus avec les quatre comités culturels de la région.

DOSSIER: F.A.F.M.

1. Éducation:

- Cours de leadership
- Cours du C.U.S.B.

2. Culture:

- Vente du chansonnier
- Premières démarches (discussions) pour la production de la vente de cassette
- Relais du Festival
- Participation au 10e anniversaire du C.C.F.M.
- Discussions au sujet d'un spectacle pour le centenaire de Louis Riel
- Voyage planifié pour juillet 1985 - Montana, Batoche, etc...

3. Concertation:

- Assemblée annuelle
- Assemblées mensuelles
- Augmentation du membership de la F.A.F.M. (2 clubs)
- Tournoi de "Crib" et "Shuffleboard" dans le but de régionaliser les clubs.

4. Communications:

- Échange 84 - participation de la F.A.F.M.
- Lettre circulaire distribuée à nos clubs affiliés et aux clubs non-affiliés.

SECTEUR ÉCONOMIQUE

DOSSIERS:

1. Développement économique global
2. Auto-financement de la S.F.M.
3. Développement économique local
4. Développement touristique
5. Développement d'entrepreneurship francophone

DOSSIER:

1. Développement économique global:

a) Associations francophones provinciales de l'Ouest (Dossier économique)
- Échange d'information avec l'A.C.F.A. et la F.F.C.
- Deux rencontres ont eu lieu à Moose Jaw et Edmonton
- Participation au colloque à Edmonton
- Élaboration d'un guide touristique avec la F.F.C.

b) Association canadienne pour le développement communautaire à base économique
- Traduction de textes et vérification et consultation du contenu des présentations de l'Association
- Information diffusée aux assiciations francophones de l'Ouest et du Québec.

a) Auto-financement de la S.F.M.:

a) Maison franco-manitobaine Ltée
- Achat du terrain complété, le projet a été développé, architecte embauché, assurances fixées, chef de chantier embauché, comité de construction formé, hypothèque négociée, recherche de locataires entamée, négociations avec le Secrétariat d'État, surveillance continue du projet, ligne de crédit établie, choix de matériaux et concept négocié avec chef de chantier et architecte
- Administration du projet, ajustement de taxes, embauche des sous-traitants, soumissions de projet de création d'emploi, etc...

3. Développement économique local:

a) Comités de planification urbain et rural
- Au Vieux St-Boniface, plusieurs actions concrètes prises sans former un groupe officiel (Voir dossier C.L.E.)
- Inventaire socio-économique du Vieux St-Boniface a été complété et mis sur ordinateur
- Une stratégie de développement a été commencée au Vieux St-Boniface (Voir dossier C.L.E.)
- Élaboration de 6 projets de création d'emploi pour un total de 14 emplois
- Concertation entre les organisations suivantes pour des projets concrets: Nouvelle Économie Urbaine Francophone Inc., l'Association des commerçants du Vieux St-Boniface, l'Association des résidents, la S.F.M. (développement économique), la Chambre de commerce de St-Boniface, la Fondation Fort Gibraltar et le Collège St-Boniface
- Organisation d'un collque régional sur le développement économique des Franco-Manitobains.

b) Société de développement communautaire à caractère économique
- En concertation avec N.E.U.F., nous avons raffiné le concept et préparé une présentation
- Création de N.E.U.F.
- Session d'orientation avec Pierre Renault
- Colloque prévu pour février/mars

c) Services aux consommateurs
- Administration d'un sondage pour mesurer les connaissances des Franco-Manitobains dans le domaine de la consommation.

4. Développement touristique:

a) Fondation Fort Gibraltar
- Préparation de deux demandes de projet Katimavik (acceptées)
- Obtention de deux octrois pour la Fondation: un pour la construction et un pour la promotion
- Recherche effectuée sur la méthode de construction de la palissade, des portes, des bastillons et de la maison du bourgeois.

b) Festival du Voyageur
- Promotion faite à Vancouver, Edmonton, Minneapolis et au Québec
- Négociation d'une entente de publicité avec le Consulat canadien à Minneapolis

c) Conseil de la Vie française en Amérique
- Complétude de la recherche des services disponibles en français au Manitoba dans le domaine du tourisme.

5. Développement d'entrepreneurship francophone:

a) Entrepreneurship communautaire civique et privé
- Organisation des cours de développement économique avec la B.F.D., Entreprise Manitoba, C.C.S.B., C.C.M. et la Fédération des Caisses populaires du Manitoba
- Services offerts à 9 entrepreneurs francophones
- Diffusion d'information sur les programmes de création d'emploi au C.J.P., autres associations et entrepreneurs.

6. Autres dossiers:

a) Projet Youville
- Préparation d'une soumission d'étude de viabilité conjointement avec NEUF et James & Rollier Architectes et soumise au sous-ministre de M.H.R.C.

b) Projet Grandin
- Préparation d'une soumission de faisabilité du projet à M.H.R.C.

c) Projet Hôtel à St-Boniface
- Plusieurs rencontres avec des investisseurs.

d) Redéveloppement du boulevard Provencher
- Appui politique donné sur la question du zonage
- Appui technique donné et service de secrétariat offert.

e) Semaine de la petite entreprise
- Promotion de l'activité en régions rurales et urbaines
- Discours prononcé à l'école Louis Riel.

f) Promotion de la S.F.M. aux étudiants du cours de langue seconde au C.U.S.B.
- Par trois reprises, nous avons fait des présentations aux étudiants.

g) Projet C.L.E.
- Préparer un document de planification pour établir une corporation C.L.E., en collaboration avec l'Association des commerçants du Vieux St-Boniface
- Plusieurs rencontres avec intervenants dans le domaine civique et économique
- Formation d'un comité directeur.

h) Coopérative d'habitation
- Rencontre avec le Ministère des coopératives provincial
- Sensibilisation d'individus pour une participation au projet.

i) Habitat St-Boniface
- Embauche d'une étudiante sous le projet A.T.E.
- Compilation d'information existante
- Recherche sur les ventes et les achats de maisons au Vieux St-Boniface
- Projet parrainé par NEUF

j) Katimavik
- Travaille comme personne-ressource pour les deux chefs de groupe
- Intermédiaire entre Katimavik et la communauté
- Recherche d'un logement.

COMMUNICATION

DOSSIERS:

1. Rencontres régionales
2. C.R.T.C.
3. Radio-Canada
4. Information

DOSSIER:

1. Rencontres régionales:

- Visite de 17 localités franco-manitobaines à travers la province de concert avec la F.P.C.P., le C.C.F.M., la F.A.F.M., le C.J.P., le C.C.M. et Radio-Canada
- Administration d'un questionnaire mesurant les niveaux de satisfaction et d'intérêt des participants à l'"Échange 84"
- Information sur les dossiers que travaille la S.F.M. lors des rencontres régionales.

2. C.R.T.C.:

- Intervention de concert avec la F.F.H.Q. lors des audiences publiques du C.R.T.C. portant sur le renouvellement de la licence de Radio-Canada. (On s'est limité à une simple lettre d'intervention vu que les audiences prévues pour novembre 1984 ont été remises à une date ultérieure à cause des coupures budgétaires)
- Intervention par lettre lors des audiences publiques du 6 novembre 1984 soulignant le fait que deux compagnies (Valley Cable Ltd. et Cablo-Man Ltd.) demandant permission de télédiffusion du cable n'offraient aucun poste français au sud de la province.

3. Radio-Canada:

- Intervention auprès du Ministre des communications, Marcel Massé, et autres, de concert avec plusieurs organismes franco-manitobains, opposant toute réduction budgétaire dans la programmation locale de C.K.S.B. et C.B.W.F.T.
- Intervention auprès du Ministre des communications avec la F.F.H.Q. concernant les coupures budgétaires.

4. Information

- Publication d'une rubrique bi-mensuelle dans **La LIBERTÉ**
- Présentations sur demande: la Commission des droits de la personne (services des volontaires, le Club Rotary, les étudiants des écoles Transcona et Grant Park) et plusieurs rencontres avec des individus cherchant de l'information
- Compilation d'articles de journaux portant sur les francophones
- Diffusion d'information aux organismes et aux leaders
- Établissement d'un réseau d'information entre agents d'information d'organismes
- Participation à la Semaine en bref - F.F.H.Q.
- Entretien de relations continuelles avec les médias
- Entrevues, etc...

CONCERTATION

DOSSIERS:

1. Comité des présidents d'organismes
2. Rencontres régionales - Échange 84
3. Année internationale de la jeunesse
4. Assemblée annuelle
5. Autres

DOSSIERS:

1. Comité des présidents d'organismes:

- Deux réunions de concertation et de consultation

2. Rencontres régionales - Échange 84:

- 17 rencontres à travers la province avec la participation de: F.P.C.P., F.A.F.M., C.C.M., C.C.F.M., C.J.P., Radio-Canada.

3. Année internationale de la jeunesse:

- Participation aux comités-organisateurs du C.J.P.
- Comité politique - et comité sports et loisirs.

4. Assemblée annuelle:

- Participation aux assemblées annuelles de tous les organismes.

Autres:

- Rencontres régulières entre les permanents d'organismes.

POLITIQUE PROPOSÉE POUR L'ÉDUCATION FRANÇAISE AU MANITOBA

OBJECTIF

La structure de l'école franco-manitobaine doit favoriser et encourager l'épanouissement culturel et linguistique des francophones du Manitoba.

PRINCIPES DE BASE

1. L'école franco-manitobaine doit refléter l'appartenance culturelle et linguistique de la collectivité franco-manitobaine.
2. Tout Franco-Manitobain, indépendamment de son lieu de résidence, doit avoir accès à l'école franco-manitobaine, sans frais supplémentaires.
3. L'école franco-manitobaine doit bénéficier d'un ensemble de services nécessaires au développement de l'enfant, à tous les niveaux et dans tous les domaines.
4. L'administration de l'école franco-manitobaine se fait en français.
5. Toute communication interne et externe se fait en français.
6. Tout le personnel enseignant et auxiliaire doit avoir des compétences linguistiques nécessaires pour fonctionner effectivement en français.
7. Les critères d'admission doivent favoriser l'enfant dont la langue d'expression du foyer est le français, langue première.
8. La programmation doit refléter l'entité culturelle de la collectivité franco-manitobaine.
9. L'école franco-manitobaine doit mettre l'accent sur la participation à des activités parascolaires en français.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE

Mme Gilberte Proteau .... Présidente
M. Léo Robert .... Président sortant de charge
M. Albert Dubé .... Premier vice-président
M. Marc Beaudry .... Deuxième vice-président
Mme Roseline Ferré .... Secrétaire-trésorière
Mme Lucille Blanchette .... Conseillère
Mme Cécile Dufresne .... Conseillère
M. Gérald Grenier .... Conseiller
M. Guy Lacroix .... Conseiller
Me Roger R. Lafrenière .... Conseiller
M. Régis Labossière .... Conseiller-jeunesse

LES SOUS-COMITÉS DE LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE

Comité du personnel .... Gilberte Proteau
Roseline Ferré
Lucille Blanchette

Comité de concertation .... Marc Beaudry
Albert Dubé

Développement communautaire
* urbain .... Régis Labossière
* rural .... Gérald Grenier

Développement économique .... Albert Dubé
Roseline Ferré

Structures scolaires .... Guy Lacroix
Roger Dubois

Politique & Comité de stratégies .... Gilberte Proteau
Roger Lafrenière
Lucille Blanchette
Roger Dubois

Francofonds .... Roseline Ferré
Gérald Grenier
Régis Labossière

Aînés .... Marc Beaudry

F.F.H.Q. .... Gilberte Proteau
Guy Lacroix
Roger Dubois (suppléant)
Lucille Blanchette (suppléante)

LES PERMANENTS DE LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE

DIRECTEUR GÉNÉRAL .... RAYMOND THEBERGE
ADJOINTE À L'ADMINISTRATION .... JACQUELINE THIOUX
AGENT D'INFORMATION .... CHARLES GAGNÉ
AGENT DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE .... MICHEL LAMARCHE
(Région urbaine)
AGENT DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE .... ALFRED FORTIER
(Saint-Léon & Notre-Dame-de-Lourdes) - 3 [illegible]
AGENT DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE .... LORRAINE GIROUARD
(Saint-Claude & Somerset) - ½ temps
AGENT DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE .... RONALD GOSSELIN
(Rouge & Seine)
AGENT DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE .... GÉRALD DUBÉ
AGENT DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE .... LÉON HURARD
AGENT ORGANISATEUR .... GERTRUDE BERGERON-MOUSSEAU
SECRÉTAIRE .... DANIELLE BÉLEC
SECRÉTAIRE .... MONIQUE MURPHY
SECRÉTAIRE-RÉCEPTIONNISTE .... MARIETTE RÉGNIER

LA MAISON FRANCO-MANITOBAINE

Conseil d'administration:

Gilberte Proteau .... présidente
Albert Dubé .... vice-président
Roseline Ferré .... Secrétaire-trésorière
Gérald Pantel .... conseiller
Yvette Thibert .... conseillère

Comité de construction:
Gérald Pantel .... président
Gérard Hamel
Roger Robidoux
Adrien Moquin
David Fillion
Roseline Ferré

Personnes ressources:
Gérald Dubé .... administrateur
Paul Laurin .... gérant du projet

Architecte:
Jacques Rollier
James & Rollier .... architectes

L'hebdo des francophones du Manitoba depuis 1913

Tirage: 11 000

LA LIBERTÉ

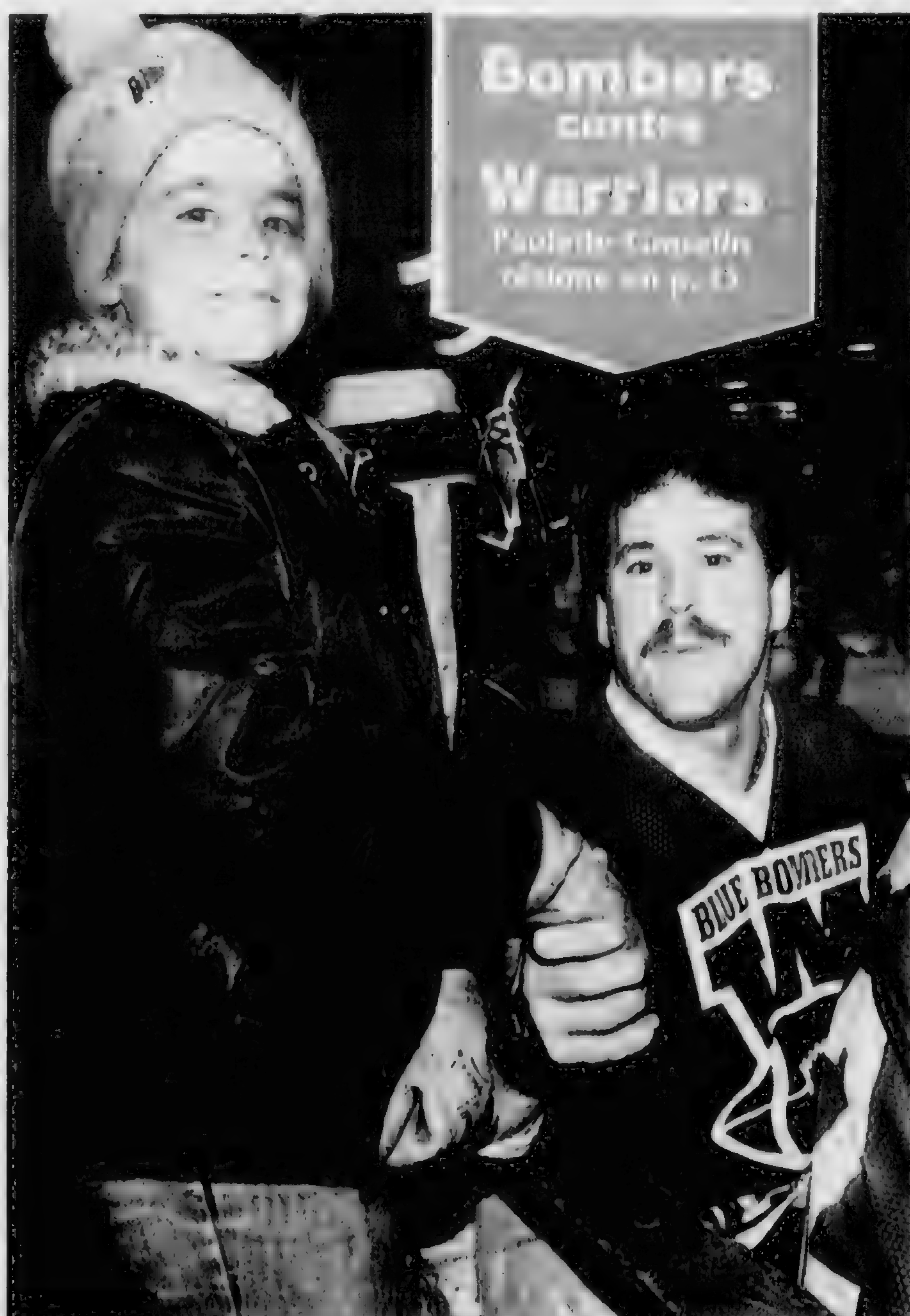
Volume 71 No 45 Saint-Boniface, le vendredi 22 février 1985



Festivalaction

Noël Joyal, le directeur général du **Festival** est "très heureux du niveau de participation aux multiples activités de la fête d'hiver".

Roland Stringer, dans **l'Accent** donne des détails sur la fin de semaine, "lorsque la participation est d'habitude la plus élevée".



La légitime défense du Voyageur officiel du Canada

Décidément, les rangs de l'opposition débordent de jaloux. De plus en plus, les voix grincheuses se multiplient pour accuser le Voyageur officiel du Canada de sacrifier le contenu *(du canot)* **au style** *(du portage).*

Il y en a même qui supputent que le gouvernement fédéral n'a pas de politique. "... *a growing perception that, in political and economic policy, the government is simply adrift* " ose écrire le Free Press.

Ce n'est quand même pas la faute à Brian Mulroney s'il s'est retrouvé en famille à la conférence des premiers ministres à Régina.

Regardez le tableau: huit conservateurs, un néo-conservateur (René) et Howard le Gentil se pressaient autour du premier ministre.

Et maintenant répondez à la question: comment voulez-vous que des décisions concrètes soient prises?

Ou plutôt, envisagez la question sous un angle légèrement différent: pourquoi voudriez-vous que des décisions soient prises?

Si vous trouvez cette interrogation déplacée, c'est que vous ignorez que le successeur de Pierre Elliott Trudeau se délecte de la lecture des journaux.

Il a donc appris que les Libéraux, sa concurrence directe, n'étaient absolument pas pressés de développer de nouvelles politiques.

La présidente du parti aux 40 députés et 2 700 000 $ de dettes a en effet affirmé: *"I dont think we're under any great pressure to develop policies immediately. We have plenty of time. Let the Tories show their policies to the people."*

La stratégie de Brian Murloney se résume alors fort simplement: éviter au maximum de divulguer des politiques précises. **Puisqu'il sait pertinemment que les deux autres partis devront se positionner en fonction des Bleus.** Ne pas bouger pour paralyser l'adversaire! Un move génialement simple.

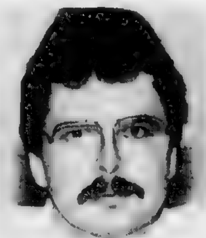
Malheureusement, en politique, rien n'est simple trop longtemps. Déjà, John Turner, qui aurait presque éliminé son rire nerveux et ses raclements de gorge *(maintenant qu'il a le style, il ne reste plus que le contenu)*, a contre-attaqué.

"Consultation is one thing. But let's have some leadership, some direction, some action. You can't be loved by everybody (...) You have to spend some of the political credit you have and make some decisions" a sommé l'ex-premier ministre.

Et qui dit décisions, dit (tôt ou tard) erreur. *"As the Government makes mistakes, our role becomes clearer (...) Now I have the duty to prod the Government to come forward with its programs. That's my role. My role is to wait for Mulroney to move. (...) I enjoy the House of Commons, especially when we get some birds to shoot at".*

Après une telle déclaration, nous osons espérer que plus personne ne critiquera la stratégie des petits pas adoptée par Brian Mulroney. S'il ne prend pas de décisions, c'est uniquement par légitime défense!

Bernard BOCQUEL



LE SEMAINIER

Malheureusement, en politique, la légitime défense n'est pas reconnue. Brian Mulroney devra donc bien un jour se résigner à s'attaquer aux problèmes de fond du pays. Ce jour-là, il pourra au moins se consoler en donnant une raison d'être au parti *(dans le rouge)* des rouges.

Pour ceux et celles qui cherchent à savoir quand le premier ministre devra transiger avec la réalité, voici une opinion basée sur une impitoyable loi physique.

Elle est gracieusement fournie par le critique libéral en matière de finances, Don Johnston: *"A lawyer friend of mine in Montréal once said: 'You can slide a lot further on BS that you can slide on gravel' Well, Mulroney has been sliding on BS since Sept. 4. He's about to hit the gravel."*

À moins que Brian Mulroney n'ait pas encore atteint le gravier grâce à la BS étalée par Don Johnston et ses amis.

Si c'est le cas, gageons que le Voyageur officiel du Canada a encore matière à glisser.

EN APOSTILLE. *Ça regarde plutôt mal pour la prochaine session de l'assemblée législative qui va s'ouvrir le 7 mars! Les bleus et les néos ne sont même pas capables de s'entendre après de longues discussions, pour bannir la cigarette des réunions de comités...*

Les rêves de l'ex-ministre de la défense sont peut-être partis en fumée, mais au moins il a trouvé de l'appui moral: la dame de petite tenue avec laquelle il s'est entretenu a pleuré toute la journée quand elle a appris le sort de Robert Coates...

Le dernier ex-premier ministre libéral pourrait facilement voler au secours du backbencher Coates en lui expliquant que le printemps arrive toujours. À preuve ce commentaire triomphant sur l'état de son parti: "The therapy is about over and the renewal is beginning"...

Le départ du Sunday Free Press aura au moins fait des heureux chez les superstitieux qui tiennent à lire un horoscope fiable le dimanche matin...

Soit dit en terminant, l'horoscoop de la semaine voudrait que la Cour suprême rende sa décision sur le bilinguisme manitobain le 14 mars. On espère que Roger Bilodeau a le bon signe astral: l'avenir est dans la balance

Lettres à LA LIBERTÉ

Pour éviter une certaine confusion

M. le rédacteur en chef.

J'ai lu l'article Les dernières rumeurs sur l'article 23 paru dans l'édition du 15 février 1985 de votre journal

Il m'a semblé que le passage portant sur les "hypothèses en vogue" puisse donner lieu à une certaine confusion. J'aimerais par conséquent fournir quelques renseignements suplémentaires à vos lecteurs afin de donner à ceux-ci la meilleure compréhension possible de ce sujet difficile

Pour ce faire, j'aimerais simplement répéter les hypothèses visées dans l'article en apportant quelques précisions

Hypothèse 1

La Cour suprême, dans son jugement dans l'affaire Bilodeau, invalide le Code de la route et la Loi sur les poursuites sommaires et, dans son opinion concernant le renvoi fédéral, déclare que les lois unilingues du Manitoba sont invalides dans leur ensemble

Hypothèse 2

La Cour suprême reconnaît l'invalidité de principe des lois unilingues du Manitoba et fait appel à la doctrine de la nécessité pour accorder un délai de traduction

La seconde hypothèse se décompose en deux sous-hypothèses: la Cour suprême peut décider d'appliquer la doctrine de la nécessite soit à toutes les lois unilingues, soit seulement aux lois unilingues adoptées avant le 13 décembre 1979, date de la décision Forest

Me Guy Jourdain
Directeur général
institut Joseph-Dubuc
Saint-Boniface
le 18 février 1985

Réal Sabourin, candidat à la présidence de la SFM

Je m'engage à ouvrir le dialogue

Le thème de l'assemblée annuelle de la SFM est CÉLÉBRATIONS 85. Mais au train où doit travailler le comité des candidatures, les participants pourraient bien assister à ACCLAMATIONS 85.

En effet, au moment où La LIBERTÉ allait sous presse, il restait encore un conseiller et un 2e vice-président à trouver.

À huit jours de la 16e assemblée annuelle du bras politique des Franco-Manitobains dirigé, depuis un an, par Gilberte Proteau, la composition du conseil d'administration se présente ainsi:

* **président:** Réal Sabourin (mandat de un an)

* **1ère vice-présidente:** Lucille Blanchette (2 ans)

* **2e vice-présidente:** ?

* **trésorière:** Roseline Ferré

* **conseillers:** Cécile Dufresne, Roger Lafrenière, Monique La Coste, Suzanne Lepage et Philippe Kleinschmit. Plus un?

Le président du comité des candidatures, Roger Lafrenière, entretient cependant un "bon espoir qu'il y aura au moins un candidat pour chaque poste".

Il estime que le comité a contacté quelque 75 personnes. "On explique ce qu'est un conseil d'administration, qu'il y a une réunion toutes les trois semaines, que les réunions sont pas mal longues, qu'il y a du travail de sous-comité."

La très large majorité des gens déclinent. "Mon problème, explique Me Lafrenière, ce n'est pas le manque d'intérêt, c'est que trop de monde font partie de comité(s) et sont donc trop occupés. Plusieurs disent: l'année prochaine. Peu de personnes disent non parce qu'elles ne veulent pas faire partie de la SFM."

"Le gros bobo à la SFM, pense le candidat à la présidence, Réal Sabourin, c'est que ce n'est pas le fun. Il faut être sérieux, c'est vrai, mais ne pas trop se prendre au sérieux. Le manque de candidats est une illustration du problème. Le temps du candidat-martyr doit être réexaminé."

Celui qui vient de quitter la SFM après avoir travaillé pour l'organisme comme agent de planification et de recherche depuis septembre 1980 préconise la conciliation.

"C'est assez clair que mon orientation va être d'apporter une certaine conciliation dans, et en-dehors, de la SFM. Il faut prendre un peu plus de temps avec les organisations franco-manitobaines pour concrétiser nos mandats, de manière à atteindre nos objectifs le plus rapidement possible."

Le natif de Saint-Jean-Baptiste cite le domaine de l'éducation comme exemple. "C'est le secteur le plus vibrant chez les Franco-Manitobains. Il est temps que les gens s'entendent sur ce qu'ils veulent pour ensuite aller chercher ce qu'ils veulent."

Guay, Smith: portes ouvertes

Une procédure qui n'était pas déjà suivie? "Je ne veux pas me servir du passé, des chicanes qui ont eu lieu. La consultation a commencé, mais elle n'a pas été concrétisée. Il faut faire des efforts pour dialoguer."

"Ce qui manque au niveau de la SFM, c'est un consensus sur la vision. Je m'engage à ouvrir le dialogue avec les différents groupes. Et je dis bien dialogue: le mot de concertation a été bien abusé depuis quelques années."

N'y a-t-il pas déjà consensus sur la vision? "Oui. Mais parler de vivre en français chez nous, c'est beau. Seulement, ce n'est pas concrétisé. Qu'est ce que cela veut dire pour la SFM? Il faut que la SFM ouvre ses portes pour permettre un dialogue à deux sens avec la population. A un moment donné, il faut faire des analyses, les mettre sur papier, véhiculer le document, prendre des décisions, puis avancer."

Réal Sabourin prône aussi la même approche d'ouverture pour les anglophones et les groupes multiculturels. "La SFM doit permettre une atmosphère de conciliation avec la communauté anglophone et ouvrir le dialogue avec les groupes ethno-culturels."



Réal Sabourin. Le candidat à la présidence de la SFM préconise "le sérieux sans se prendre au sérieux."

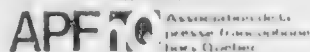
Finalement, le candidat à la présidence a tenu à aborder le différend qui oppose la Société franco-manitobaine à ses ex-avocats. On sait qu'un procès est prévu à la mi-avril pour régler une dispute de plus de 100 000 $ avec la firme Guay, Smith et associés.

"Je vais hériter de certains fardeaux, dont la situation avec Guay, Smith et associés. Il y a un problème, c'est évident. Je ne suis pas au courant de tous les détails du dossier, qui sera réexaminé après le 2 mars si je suis élu. Ceci, je tiens à le souligner, ne veut pas du tout dire qu'il y a un *deal* entre Guay, Smith et moi. Simplement, je tiens à indiquer que je veux garder les portes ouvertes."

Bernard BOCQUEL

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Ltee, au service de 11,000 foyers du Manitoba français
Membre de



Directeur et Rédacteur en chef: Bernard BOCQUEL
Journalistes: Lucien CHAPUT, Roland STRINGER
Administratrice: Gisèle GOBEIL
Publicitaire: Maurice SABOURIN
Typographe et correctrice: Odette DELISLE
Graphistes: Cyril PARENT, David McNAIR
Secrétaire relationniste: Évelyne BOURGOUIN
Développement des photos: Hubert PANTEL

Toute correspondance [illegible] **La LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface, Manitoba R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées [illegible]. Les bureaux sont situés au Centre culturel franco-manitobain, 340, boulevard Provencher. Tél.: (204) 237-4823

L'abonnement annuel coûte 18,50$ au Manitoba, 22,50$ partout ailleurs au Canada et 27,50$ à l'étranger

Heures de bureau: 9h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00 du lundi au vendredi

La LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers

Enregistré comme courrier de deuxième classe No 0477

La LIBERTÉ
C.P. 190
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4
237-4823



HOCKEY LNH

Les réservistes à double tranchant



Guy
Le Madec

VOL 84-85

Au mois de février, il s'est développé une tendance chez les Jets de Winnipeg. Durant la semaine, ils battent une équipe forte. Mais chaque weekend, ils semblent vouloir prendre congé.

Après la série désastreuse contre Vancouver, les Jets ont remporté une victoire contre Washington, se sont faits écraser par Calgary et New Jersey leur a volé un point

Pourtant les chances de compter étaient nombreuses dans les deux derniers cas. Malheureusement, deux gardiens se sont distingués: Réjean Lemelin et Hannu Kamppuri. Une excuse: les Jets n'étaient pas tout à fait au complet contre New Jersey Randy Carlyle et Perry Turnbull étaient blessés. Rien de grave, mais assez pour les mettre au repos.

Barry Long s'est aussi passé de David Babych. Il est resté sur le banc jusqu'au moment critique. Le défenseur était sans doute fatigué. Quand les deux piliers défensifs d'une équipe ne sont pas là, l'autre équipe en profite.

Le match contre les devils était donc intéressant du point de vue du personnel employé. Des jeunes comme Andrew McBain, Bob Dollas, Jim Kyte et Wade Campbell ont joué presque régulièrement.



John Ferguson ne fera certainement pas la même chose. Photo par Francis Potié

Les équipes fortes font souvent jouer leurs réservistes contre les équipes faibles. Les dégâts sont moins importants, sans oublier que la préparation de ces joueurs est capitale si l'on espère aller loin en séries éliminatoires

Seulement voilà. Les Jets ne sont qu'une équipe moyenne qui lutte pour la deuxième place de sa division. Chaque partie est importante, car Calgary risque de les laisser bien en arrière. Ce n'était donc pas le moment de prendre New Jersey à la légère. Maintenant que les blesses sont revenus, il n'y a plus d'excuses

John Ferguson et Long ne feront certainement pas la même chose contre Montréal ou les Rangers, mais si la chose se produit encore contre Pittsburg, on peut dire adieu à la deuxième place

5 sur 5.. **John Ferguson** ne ménageait pas ses mots contre **Dave Newell**, un arbitre, et **Ulrich Hiemer**, le défenseur allemand de New Jersey... **Brian Mullen** compte un grand nombre de buts ces jours-ci... **Kirk Muller** des Devils est tres impressionnant... Commentaire de Paul MacLean sur les + "C'est une statistique injuste, elle ne prend pas en compte mon travail en avantage numerique"



Les nombreuses facettes de Paul MacLean

Les gouttes de sueur ruisselant sur le visage de Paul MacLean peuvent, certains soirs, noyer les critiques. MacLean, à qui l'on reproche très souvent de ne pas travailler, est en septième place dans la course au trophée Art Ross, destiné au meilleur compteur de la Nationale.

L'ailier droit du trio Hawerchuk en est à sa quatrième saison à Winnipeg. Il connaît donc les forces et les faiblesses des vingt autres équipes. Il respecte énormément les Oilers d'Edmonton et les Islanders de New York.

Les joueurs qui lui donnent le plus de problèmes sont le défenseur Rod Langway de Washington, les gardiens Rejean Lemelin de Calgary, Grant Fuhr et Andy Moog d'Edmonton.

Âgé de 28 ans, le vétéran a connu une carrière mouvementée: un an avec les Olympiques de Hull (LJMQ), une saison avec l'Université Dalhousie et deux ans avec l'équipe olympique du Canada.

Au niveau professionnel, il a d'abord été employé par les Eagles de Salt Lake City, la filiale des Blues de Saint-Louis. MacLean est devenu un Jet au fameux échange Maxwell/Staniowski/MacLean pour Campbell/Markell. L'histoire a prouvé que Ferguson a volé les Blues.

"J'étais déçu," dit MacLean au sujet de l'échange, "Mais je me suis vite rendu compte que c'était une chance de jouer dans la Ligue Nationale."

Toutefois le gilet numéro 15 ne se rendait pas compte qui devait devenir son joueur de centre. "J'avais entendu dire que les Jets l'avaient repêché." Sachant que Dale Hawerchuk contrôle la rondelle d'une façon phénoménale, MacLean semble souvent suivre le jeu. Lorsque le trio pratique l'échec avant, MacLean paraît alors occuper la position haute dans la zone. Ça s'explique: "Les autres (Hawerchuk, Mullen) sont plus rapides."

MacLean affectionne le jeu rude. Ses 205 livres sont bien distribués sur une charpente de 6,0 pieds. Il sait se servir de sa force dans les coins et devant le but. Son trio produit pourtant mieux lorsque le contact physique est réduit et que le jeu est complètement ouvert.

Le point faible chez Paul MacLean est certainement son coup de patin. Il l'a quand même amélioré durant sa participation au programme olympique. Deux autres olympiens de Lake Placid, Jim Nill et Tim Watters, jouent aussi à Winnipeg. Paul MacLean aurait-il pu atteindre la Ligue Nationale sans le programme olympique? "Je n'en sais rien... Je n'aurais pas eu autant de succès."

Que compte faire Paul MacLean à la retraite? Natif de Grostenquin en France, où son père était cantonné sur la base de l'armée de l'air canadienne, il serait facile pour MacLean de se procurer un passeport français et devenir le bijou du hockey en France. Il affirme qu'un contrat l'attend déjà.



Paul MacLean. Un contrat l'attendrait en France. Photo par Francis Potié

Voilà donc une option qui s'inscrit très bien comme épilogue d'une carrière aux nombreuses facettes

VOL TRANSOCÉANIQUE
La glace est verte en Australie?

Le hockey se joue à travers le monde. De l'Espagne, à la Chine, en passant par la Corée, la France, la Grande-Bretagne... et l'Australie. Une équipe de jeunes australiens, âgés de 10 à 13 ans, visitent présentement l'Amérique du Nord.

Frank Higgins, un parent, a parlé du hockey en Australie: "C'est un sport peu populaire." Le sport le plus suivi dans l'État de Victoria est le "Australian Rules Foot ball", un hybride semblable au Rugby et au Football nord-américain

On entend toutes sortes d'histoires au sujet du Hockey australien. On raconte, par exemple, que la glace est verte! "C'est bien possible, dit Frank, quoique je n'aie jamais rien vu de la sorte. La plupart des patinoires sont dans des centres d'achat et l'on produit souvent des spectacles genre Ice Capades dans ces endroits. La glace verte peut faire partie du décor d'un show."

Combien y a-t-il de joueurs de hockey au Victoria? Environ 150 dans les ligues seniors selon Frank Higgins

On entend aussi dire qu'il y a un ou deux joueurs Australiens qui pourraient jouer dans la Ligue Nationale

Mais il y a un problème. Les Australiens ne sont pas élevés avec le hockey. Les joueurs en question seraient capables physiquement, sans toutefois avoir la "mentalité du hockey"

Jusqu'à ce jour dans leur tournée nord américaine, les Australiens ont perdu la plupart de leurs matchs. Ils se sont faits complètement enterrés à Oshawa (13 à 4) Mais ils ont remporté deux matchs: un au Connecticut et l'autre à Winnipeg. Alors il y a de l'espoir. Peut-être même un jour verrons-nous ces jeunes remporter la coupe Canda? Peut-être

Ou peut-être pas

FACULTÉ D'ÉDUCATION



COURS D'INTERSESSION:
1er semestre: du 17 avril au 23 mai inclus
2e semestre: du 27 mai au 2 juillet inclus

COURS D'ÉTÉ:
du 3 juillet au 26 juillet inclus

COURS D'INTERSESSION

	No du cours	Heures	Professeurs
Psychologie de l'apprentissage	43 202	lundi & mercredi de 19 h à 22 h	F. Binette
Audiovisuel	81 202	lundi & mercredi de 19 h à 22 h	P. Baril
Méthodologie de l'enseignement en immersion I	63 319	lundi & mercredi de 19 h à 22 h	R. Sawchuk
Expression orale I	63 219	lundi & mercredi de 19 h à 22 h	M. Ferland
Bibliothèque scolaire	63 319	mardi & jeudi de 19 h à 22 h	M. R-Kirzinger
Informatique I (sous-gradués)	43 306	mardi & jeudi de 19 h à 22 h	D. Dragon
Cours du 2e semestre [3 crédits]			
Méthodologie de l'enseignement en immersion II	63 320	lundi & mercredi de 19 h à 22 h	R. Sawchuk
Littérature pour enfants	63 212	lundi & mercredi de 19 h à 22 h	A déterminer
Expression orale II	63 208	lundi & mercredi de 19 h à 22 h	M. Ferland
Informatique II (sous-gradués)	81 303	mardi & jeudi de 19 h à 22 h	D. Dragon

COURS D'ÉTÉ

Ces deux demi-cours sont destinés aux professeurs de maternelle en immersion:

Ateliers d'expression dramatique	63 213	heures & lieu à déterminer (3 crédits)	Rose Sawchuk
Pédagogie du jeu	63 399	heures & lieu à déterminer (3 crédits)	Rose Sawchuk

Un minimum de 15 inscriptions par cours est exigé pour que ce cours soit offert.

Les cours d'intersession seront confirmés le **vendredi 29 mars** et ceux d'été le **vendredi 24 mai.**

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES



INTERSESSION:
1er semestre: du 17 avril au 23 mai inclus
2e semestre: du 27 mai au 2 juillet inclus

ÉTÉ:
1er semestre: du 3 juillet au 26 juillet inclus
2e semestre: du 28 juillet au 21 août inclus.

COURS D'INTERSESSION

	No du cours	Heures	Professeurs
Cours du 1er semestre: [3 crédits]			
Géographie physique *	53 121	lundi & mercredi de 19 h à 22 h	G. Lortie
Optique (I) (+ laboratoire **)	16 226	lundi & mercredi de 19 h à 22 h	H.-J. Dorst
Psychologie de l'apprentissage	17 355	lundi & mercredi de 19 h à 22 h	F. Binette
Cours de phonétique française	44 202	lundi & mercredi de 19 h à 22 h	M. Ferland
Problèmes contemporains II	17 354	mardi & jeudi de 19 h à 22 h	F. Martel
Lexicologie comparée ***	122 303	mardi & jeudi de 19 h à 22 h	?
Terminologie & documentation ***	122 304	mercredi soir de 19 h à 22 h	?
Cours du 2e semestre: [3 crédits]			
Introduction à la physique moderne	16 225	lundi & mercredi de 19 h à 22 h	H.-J. Dorst
Cours d'expression orale	44 203	lundi & mercredi de 19 h à 22 h	M. Ferland
Géographie humaine *	53 124	lundi & mercredi de 19 h à 22 h	G. Lortie
Religion: Problèmes contemporains	20 354	mardi & jeudi de 19 h à 22 h	F. Cormier
Syntaxe comparée **	122 305	mardi & jeudi de 19 h à 22 h	?
Cours offerts durant les 2 semestres			
Grammaire et style [6 crédits]	44 093	lundi & mercredi de 19 h à 22 h	A. Gagné
Litt. canadienne-française de l'Ouest	44.364	lundi & mercredi de 19 h à 22 h	A. St-Pierre
Introduction à la géographie *	53.120	lundi & mercredi de 19 h à 22 h	G. Lortie
Biologie A	71.123	lundi & mercredi de 19 h à 22 h	?
Chimie gén. & analyse chim [+ lab] **	2 233	mardi & jeudi de 19 h à 22 h	F. Lafortune
Histoire de la Russie moderne	11 347	mardi & jeudi de 19 h à 22 h	H Ragoonaden
Principes de l'Economie	18 120	mardi & jeudi de 19 h à 22 h	P. Kleinschmit
Grammaire et méthodologie	44 101	mardi & jeudi de 19 h à 22 h	?

COURS D'ÉTÉ

Cours offerts durant les 2 semestres			
Litt. populaire canadienne-française [6 crédits]	44 249	tous les jours 10 h 30 à 12 h 30	L. G.-Diallo

NOTES:
* On ne peut pas suivre en même temps les cours 53.120, 53.121 et 53.124. De plus, on ne peut pas suivre le cours 53.124 consécutivement au cours 53.121 durant une même session
** Le professeur indiquera aux étudiants les heures de laboratoires.
***Ces cours, réservés exclusivement aux étudiants de traduction, seront obligatoirement donnés

Un minimum de dix (10) inscriptions dans les cours sans laboratoire et de cinq (5) dans les cours avec laboratoire sera exigé pour que les cours soient offerts.
Les cours d'intersession seront confirmés le **vendredi 29 mars** et ceux d'été le **vendredi 24 mai.**

HTHL

L'esprit, non la lettre de la règle!

Germain Jeanson

Tous les partisans du hockey le savent: les arbitres, ils sont tous aveugles! Pourtant, Germain Jeanson n'a pas besoin, même aujourd'hui, de porter des lunettes. Et avec raison!

Après au-delà de 24 ans de service au hockey, il reste ce qu'il a toujours été: un fin observateur du jeu.

On ne grandit pas pour devenir arbitre tout de même. "En 1959, j'étais nouvellement marié et je venais de commencer à travailler pour la compagnie de téléphone Ma femme me dit: si jamais tu te fais blesser, qu'est-ce qu'on va faire? J'ai quand même joué cet hiver-là pour Lorette."

"L'année d'après, nous avions un enfant. Ce n'était plus la même chose. Pourtant, je ne voulais pas lâcher ça, le hockey."

"Alors à l'automne de 1960, à 24 ans, avec mes deux frères, les jumeaux Arthur et Gérald, je me suis inscrit à un cours d'entraînement pour devenir arbitre "

Suite au cours, l'ancien défenseur de Lorette met quatre ans d'apprentissage dans les ligues des jeunes de Winnipeg avant de se rendre au niveau des équipes juvéniles

"Trois parties les samedis matins. De huit heures à une heure de l'après-midi Dehors, en plein air. On a gélé... On nous payait un dollar la partie. Ça coûtait plus cher que ça pour se rendre aux parties et pour manger quelque chose entre les parties. On ne faisait pas d'argent "

Ça lui a pris un autre quatre ans avant de pouvoir travailler dans la ligue Hanover Taché. "J'avais eu de la misère au début, parce que je venais de Lorette. J'avais joué contre les gars de la ligue. En 1968, la ligue a décidé que ça faisait assez longtemps que j'étais parti de Lorette et que les anciens joueurs s'étaient retirés "

"Par ce temps-là, ça payait un peu mieux Mais tu ne faisais pas ça pour l'argent. Il fallait aimer ça. Si t'allais seulement pour la piastre, tu ne serais pas riche aujourd'hui! Ça prenait au moins six heures pour une partie, quand tu comptes le temps que ça prend pour te rendre et revenir "

"Dans un espace de cinq ans, j'ai mis 90 000 milles sur ma voiture. Il y avait une partie chaque soir, du lundi au vendredi, deux le samedi et deux le dimanche."

Germain Jeanson en a vu du pays... et du monde! "Il fallait aimer rencontrer le monde... du monde que t'aurais jamais connu autrement. Tu te rends compte que c'est du monde comme toi pis moi... que c'est du maudit bon monde! (sourire...) Dans n'importe quel village, j'ai toujours été, et je suis encore toujours le bienvenu. Ils ne m'ont pas toujours aimé! Mais ils m'ont respecté."

Ce respect, Germain Jeanson l'a acquis parce qu'il est bon dans son métier. Parce qu'il met en vigueur l'esprit de la règle plutôt que de s'en tenir à la lettre de la règle

"Il faut connaître les règlements. Il faut aussi savoir les appliquer. Les règlements sont là pour protéger l'arbitre. Mais si tu les suis à la lettre, il n'y aurait pas de partie de hockey. Ta tête te dit comment les appliquer. C'est une question de gros bon sens."

Un gros bon sens éclairé par l'expérience du passé. "Pour être un bon arbitre, c'est important que tu aies déjà joué au hockey. Tu sais ce que le joueur ressent dans les différentes situations, parce que tu as déjà été dans ces situations-là. Et les joueurs savent que tu le sais "

"Tu leur parles. Tu leur expliques que si il s'arrête là, la punition sera ça, et que s'il continue, ce sera ça! 99 pour cent des joueurs t'écoutent "

"T'arrives à connaître les joueurs mieux que le monde de la place les connaissent Tu les vois quand ils sont aux étoiles, dans le *sour*, et au milieu. Une fois seulement, en 24 ans, j'ai été fessé. Par un joueur des Junior Jets de Winnipeg... par un gars du nom de Love!"

Le meilleur témoignage du respect et de la compétence qu'a mérités Germain Jeanson, c'est le fait qu'il a été nommé arbitre en chef de la Hanover-Taché pendant quatre ans et, par la suite, Commissaire de la ligue pendant un autre trois ans

Comme arbitre en chef, il lui revenait la tâche d'établir la rotation des arbitres et de les affecter aux différentes parties. Une sélection d'une importance capitale. Du moins pour certains entraîneurs

"Il y avait un entraîneur qui envoyait toujours son homme à la porte pour rencontrer les arbitres le soir de la partie. Le gars conduisait les arbitres à leur vestiaire et les installait confortablement. Il leur payait

T'arrives à connaître les joueurs mieux que le monde de la place



Germain Jeanson. Pas toujours aimé... mais respecté.

un café. Ensuite, il allait rapporter à l'entraîneur: ce soir on a ces deux-là. Et l'entraîneur décidait ensuite le genre de partie que l'équipe jouerait!"

"C'était remarquable! Alors quand c'était moi qui arbitrais la partie, je disais à son homme: t'as pas besoin de m'acheter un café. Dis à ton entraîneur que c'est moi qui arbitre ce soir."

"Au début de la saison, ce n'était pas tres important qui arbitrerait la partie. Mais rendu en fin de saison, je connaisais les arbitres et les équipes. Alors j'essayais d'envoyer deux arbitres qui se complétaient."

"Certaines équipes n'aimaient pas un tel parce qu'il etait trop strict. D'autres equipes parce que un tel n etait pas assez strict. Aux séries éliminatoires, j'envoyais toujours les mêmes deux ensembles. Et je faisais certain qu'ils se connaissaient et qu'ils s'équilibraient."

Un accomplissement dont Germain Jeanson est particulièrement fier, c'est d'avoir assaini les rapports entre les arbitres et les joueurs de la ligue Hanover Taché.

"Du temps que j'ai commencé dans la ligue Hanover-Taché jusqu'au temps ou j'ai pris ma retraite, explique Germain Jeanson, j'ai vu la ligue progresser, d'une ligue où, dans les arénas, l'arbitre était considére comme du poison à une ligue ou la camaraderie entre joueurs et arbitres existent."

"Au début, les joueurs ne parlaient pas aux arbitres. Tu ne pouvais pas parler à un joueur avant la partie ou l'appeler par son petit nom sans que ça fasse scandale et que ça crée toutes sortes de jalousies."

"Pourtant dans les autres ligues, la camaraderie existait. J'ai poussé l'idée au niveau de l'exécutif de la Hanover-Taché. Aux assemblées, je leur disais: on n'est pas du poison! Aujourd'hui, on se parle. Il y a un esprit de bonnes amitiés et de bonne camaraderie."

Et les partisans acharnés en cabale avec les optométristes? Que faire d'eux? "Tu sais qu'ils sont là. Tu sais qu'ils crient. Tu les entends, mais tu ne les entends pas. Si tu les ecoutes, c'est que tu n'es pas en train de faire ta job."

"Les fans ont leurs frustrations. Un joueur se debarrasse de ses frustrations sur la glace. S'il se fait frapper, il peut toujours se reprendre plus tard. Mais pour le fan, son joueur s'est fait frappé dur. C'est seulement de ça qu'il se souvient. Et les fans de l'équipe adverse ne le laissent pas oublier."

Aujourd'hui, il arrive à Germain Jeanson de lacer ses patins de temps en temps. Mais il a pris sa retraite parce que "ses jambes" ne lui permettaient plus de se rendre aussi vite que dans le passe.

"J'ai décidé de quitter avant qu'on me dise que je n'étais plus capable de faire la job... D'année en année, il y avait de plus en plus de jeunes joueurs. Et ils avaient tous vingt ans!"

"Aussi, ça me permet de passer plus de temps avec ma famille. C'est eux finalement qui en on souffert du hockey. Je n'étais pas souvent à la maison."

Et, enfin, de passer un peu plus de temps sur les plages du Portugal. Expérience dont le souvenir n'est vieux que de quelques semaines seulement!

Lucien CHAPUT

RRVI

Les Knights et les Royals étaient en difficulté

C'est officiel. Les Knights de Sainte-Agathe ont fini la saison régulière en quatrième place. Et après deux parties en série éliminatoire, ils devraient gagner le prochain match pour prolonger la saison.

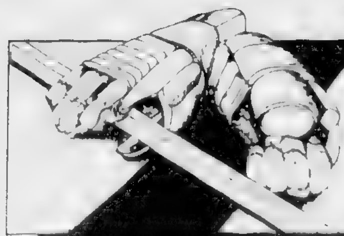
Sainte-Agathe a terminé la saison avec la même fiche de victoires que l'équipe de Miami. Dans la colonne des buts, par contre, Miami était en avant et, de ce fait, a mérité la troisième place.

En série éliminatoire, contre Morden, l'équipe en première place du classement, la première partie a été chaudement contestée. Morden a remporté la victoire 5 à 4 en surtemps! Mais le meilleur compteur de Sainte-Agathe, Claude Paquin, et Paul Phaneuf ont subi de sérieuses blessures. Leur services sont perdus pour le restant de la saison.

La deuxième partie, contestée à Sainte-Agathe mardi, n'a pas été serrée. Morden a remporté le match, 9 à 3. Sainte-Agathe n'avait donc qu'une dernière chance de prolonger la saison 84-85

Pour l'équipe de Saint-Jean-Baptiste, la série contre Saint-Claude a été décidée le 20 février. Après avoir remporté le premier match 9 à 3, ils ont perdu le deuxième 4 à 3. Le gagnant de cette série affrontera l'équipe de Lac du Bonnet.

L.C.



Le point

Ligue RRVI

	J	G	P	N	T
Morden	24	19	5	0	38
Altona	24	18	5	1	37
Miami	24	15	9	0	30
Sainte-Agathe	24	15	9	0	30
Emerson	24	7	17	0	14
Dominion City	24	6	17	1	13
Saint-Jean-Baptiste	24	3	21	0	6

	B	P	T
Brian Callum, Miami	46	54	100
Claude Paquin, Ste-Agathe	36	38	76
Paul Rodrigue, Saint-Jean	29	33	62
Lyndon Friesen, Altona	16	45	61
Ron McLain, Morden	30	31	61
James Zacharias, Morden	28	29	57
Dallas Johnson, Ste-Agathe	31	23	54
Léo Fillion, Saint-Jean	20	31	51
Steve Sager, Morden	26	24	50
Randy Ostberg, D. City	23	26	49

Ligue Hanover-Taché

Sud	J	G	P	N	T
Saint-Malo	22	16	5	1	33
La Broquerie	21	16	5	0	32
Grunthal	23	13	9	1	27
Saint-Pierre-Jolys	22	7	14	1	15

Compteurs

	B	P	T
Tim Wiens, Grunthal	30	29	59
Art Coulombe, St-Malo	19	35	54
Fern Piché, La Broquerie	19	35	54
Luc Therrien, La Broquerie	16	35	51
Gil Dubé, La Broquerie	31	18	49
Roger Taillefer, La Broquerie	25	17	42
Robert Bérard, St-Pierre	19	21	40
Eric Heese, Grunthal	12	25	37
Ron Piché, La Broquerie	11	23	34
Mathieu Gosselin, St-Malo	15	19	34

Nord	J	G	P	N	T
Landmark	23	17	6	0	34
Sainte-Anne	21	16	5	0	32
Lorette	22	6	16	0	12
Niverville	23	4	17	1	9
Ile-des-Chênes	23	2	19	2	6

Compteurs	B	P	T
Aimé Plett, Landmark	36	23	59
Curt Brant, Landmark	24	33	57
Cliff Peters, Landmark	18	31	49
Garry Brandt, Landmark	14	34	48
Peter Keller, Landmark	15	33	48
Jules Enns, Niverville	14	32	46
Ron Freynet, Ste-Anne	9	27	36
Mitch Pattyn, Ste-Anne	10	21	31
Gery Levesque, Ste-Anne	11	17	28

Ambulance dans Ritchot: *not a free ride!*

Ce n'est pas en pleine crise cardiaque qu'on peut se permettre de méditer sur les services d'ambulance disponibles dans la région. On ne prendra pas non plus le temps de questionner le coût d'un tel service. L'important, en cas d'urgence, c'est que l'ambulance arrive. Et vite!



Lucien CHAPUT

POINT de CONTACTS

Pour les résidents de la municipalité de Ritchot *(donc des villages de Saint-Adolphe et Sainte-Agathe)*, à partir du 1er mars, il ne sera plus question de comment vite arrivera l'ambulance. Mais bel et bien si une ambulance viendra.

Par le passé, les services d'ambulance de la municipalité de Ritchot étaient assurés par la ville de Winnipeg. La municipalité, pour sa part, versait à la ville quelque 8 500 $, par an, soit le montant de l'octroi provincial reçu pour encourager la mise sur pied d'un service d'ambulance.

La ville de Winnipeg a informé la municipalité de Ritchot, et les cinq autres municipalités qui dépendaient des ambulances de Winnipeg, qu'elle ne répondrait plus aux appels d'urgence.

Eric Stefanson, président du Comité des finances de la ville de Winnipeg, dans un article publié dans le Free Press, expliquait: la ville a besoin de ses onze ambulances pour desservir les résidents de Winnipeg. Si les municipalités environnantes veulent se prévaloir des services d'ambulance de la capitale, elles devront assumer les coûts d'une autre ambulance: 255 000 $ par année.

Winnipeg, précise le directeur des services d'ambulance, **John Farrington,** dépense 5,9 millions de $ pour les services d'ambulance. De ce montant, 900 000 $ (15,5%) proviennent du gouvernement provincial, 2,4 millions de $ (40,5%) des clients et 2,6 millions (44 %) des fonds généraux de la ville.

La position de la ville se résume ainsi: puisque les contribuables de Winnipeg doivent défrayer 44 pour cent des coûts des services d'ambulance, pourquoi les contribuables des municipalités avoisinantes s'en tireraient-ils sans payer une cenne?

Depuis l'ultimatum de la ville, la situation s'est un peu compliquée. Trois des six municipalités sont arrivées à des arrangements avec la ville de Selkirk.

Pour la municipalité de **Ricthot**, située au sud de la ville, un arrangement semblable s'avère impossible. Le conseil a donc fait une première offre à la ville de Winnipeg: 16 000 $ en plus de l'octroi provincial de 8 500 $. L'offre a été refusée. À la seconde offre de la municipalité *(24 000 $ en plus de l'octroi provincial)*, aucune réponse n'a été encore reçue.

Si la proposition est acceptée, les coûts des services d'ambulance pour Ritchot passeront de 0 $ à 6 $ par résident.

Si l'offre est refusée, la municipalité aura à trouver une autre solution: soit demander les services d'ambulance de la municipalité **de Salaberry** (Saint-Pierre-Jolys) et de **Morris,** ou de songer à mettre sur pied ses propres services d'ambulance.

"Les services d'ambulance sont essentiels, explique le conseiller de Sainte-Agathe, **Albert Bilodeau**. C'est absolument essentiel surtout lorsqu'on considère toutes les nouvelles machines agricoles, les activités sportives et les accidents qu'elles peuvent causer."

Des arrangements avec Saint-Pierre-Jolys et Morris seraient sans doute satisfaisants pour les résidents de Sainte-Agathe et du sud de la municipalité. Le temps nécessaire pour l'ambulance de Saint-Pierre de répondre à un appel se compare favorablement avec le temps requis par l'ambulance venant de Winnipeg.

À **Saint-Adolphe**, plus au nord, la situation est tout autre. Le délai prévu n'est pas du tout favorable. "Winnipeg est plus proche, explique le conseiller du village de Saint-Adolphe, **Sim Soucy**, et est capable d'offrir de meilleurs services."

"Il y a un service d'ambulance privé qui s'occupe des besoins du foyer de Saint-Adolphe, ajoute le conseiller Soucy. Mais il s'occupe seulement du transport des résidents du foyer. Ils ne sont pas en mesure d'offrir un service d'urgence."

Quant à la possibilité d'établir son propre service d'ambulance, la municipalité de Ritchot se heurte à un autre problème. Il n'y a pas d'hôpital dans la municipalité. Par conséquent, où stationner l'ambulance? De quels coins de la municipalité viendraient les bénévoles pour assurer un service efficace?

C'est à ces questions que devra répondre le conseil municipal de Ritchot. Car même si Winnipeg accepte la dernière proposition de Ritchot, le conseil gagnera seulement un sursis d'un an.

Un an pour étudier à fond toutes les solutions possibles. Une tâche beaucoup plus facile à accomplir lorsqu'on n'est pas dans un état d'urgence.

POINT À LA LIGNE. À compter du 1er mai, **les tarifs d'ambulance de Winnipeg passeront de 85 à 100 $**. Le conseil municipal espère générer des revenus additionnels de 240 000 $. Les tarifs passeront sans doute à 120 $ en 1986. Car la ville de Winnipeg veut que les clients des ambulances paient au moins la moitié des coûts de ce service.

24 postes seront éliminés au sein du service d'incendies de la ville de Winnipeg. Il s'agit de pompiers conduisant les voitures des chefs de district. Le syndicat des pompiers soutient que ces pompiers-chauffeurs exécutent des tâches essentielles. Il ajoute que le nombre de pompiers n'a pas augmenté à Winnipeg depuis 1974.

Les employés de la ville tondront encore cet été le gazon des boulevards de l'ancien quartier de la capitale! Cette décision, approuvée après deux heures de débats, coûtera 500 000 $.

Comme toujours, ces différentes décisions du conseil municipal de Winnipeg se résument à respecter les priorités d'une majorité de conseillers...

CÉLÉBRATIONS 85

ASSEMBLÉE ANNUELLE DE LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE
le samedi 2 MARS 1985 au COLLÈGE SAINT-BONIFACE

RAPPORT DU COMITÉ DES CANDIDATURES

Selon les règlements de la **SFM** le Comité des candidatures devra soumettre au Conseil d'administration une liste de candidat(e)s pour chaque poste à combler et cette liste devra être publiée au moins quatorze (14) jours avant l'Assemblée annuelle, soit le 2 mars 1985

Le Comité des candidatures propose

À la présidence (mandat: 1 an) — **Réal Sabourin**

À la première vice-présidence (mandat 2 ans) — **Lucille Blanchette**

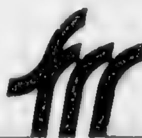
Au poste de conseiller (ère) (4 postes à combler dont trois (3) pour un mandat de 2 ans et un (1) pour un mandat de 1 an) — **Philippe Kleinschmit**, **Monique La Coste**, **Cécile Dufresne**

Au poste de conseiller(ère) jeunesse (mandat: 2 ans) — **Suzanne Lepage**

D'autres noms s'ajouteront à ceux-ci au courant des prochaines semaines. Toutes personnes intéressées à siéger au Conseil d'administration de la **SFM** sont priées de contacter un des membres du comité des candidatures

Roger Lafrenière	233-8901	(bureau)
Raynald Labossière	1-744-2421	(bureau)
	1-744-2315	(résidence)
Ginette Péloquin	257-5691	(résidence)
Jean-Yves Rochon	253-2681	(bureau)
	253-4423	(résidence)
Gabriel Dufault	233-1533	(bureau)
	885-3842	(résidence)

LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE



Le Warehouse se donne du vocabulaire


Automatic Pilot au théâtre Warehouse. Du texte, trop de mouvement sans intention.

Laisse-la. Si elle veut être malheureuse c'est son droit.

Automatic Pilot, de **Erika Ritter**, une comédie de situation? Pas du tout amusante si ta situation ressemblait à celle de Charlie!

On s'entend: son mari est devenu gai; son concubin, est le petit frère d'une flamme pas si vieille... Quel labeur, vivre avec tout ça.

Artiste, alcoolique, martyr. Voilà qui résume la vie de Charlie. La femme qui a pris le goût pour le malheur! Comment s'inspirer autrement pour ses monologues au Canada Goose?

Ce qui frappe avant tout dans **Automatic Pilot**, une production signée le théâtre Warehouse, c'est le texte. Erika Ritter ne manque ni de vocabulaire, ni d'idées. Bien ancrée dans les années 80, cette pièce connaît une collection incomparable de ripostes.

Exemple: "Quand je me suis regardé dans le miroir l'autre jour, je me suis dit: 'je devrais peut-être participer au concours qui cherche celui qui ressemble le plus à **René Lévesque.**'"

La mise en scène de **Michel Lefebvre,** cependant a peu d'effet: un autre cas ou on essaie d'attacher un mouvement plutôt qu'une intention a une réplique.

Une exception. **Victor Ertmanis**, dans le rôle du frère macho Nick, ne tombe jamais dans le panneau. On reste collé à son texte, son personnage.

Bravo pour **William Chesney** (décors) et **Pamela A. Loughton** (éclairages)! L'impression de se sentir au 27e étage d'un immeuble est rendu sous le signe de l'innovation.

Automatic Pilot., de Erika Ritter, avec Patricia Oatman, mis en scène par Michel Lefebvre, se poursuivra jusqu'au 2 mars au théâtre Warehouse.

★★★★★★★★★★★

Si elle se comporte comme d'habitude, les spectateurs au Rendez-Vous ce vendredi ne manqueront pas de s'esclaffer durant le grand spectacle sur Louis Riel. Car **Connie Kaldor** montera sur les planches.

Avec le groupe fransaskois **Folle Avoine** et le Métis **Winston Wuttunee,** l'auteur-compositeur-interprète Connie Kaldor risque de donner un cachet spécial à une soirée qui touchera (osons le dire!) un sujet politique.

"Son fort, c'est son sens de l'humour," lance **Suzanne Campagne** du groupe Folle Avoine. "L'autre jour, elle m'appelle: *'Hey Suzanne, I know how we'll finish the show. I just finished writing a polka. It's about breaking up!'*"

Il faut dire que l'humour de Connie Kaldor est spécial. Certains se rappellent peut-être de sa chanson **Jerks** au sujet d'hommes bien ordinaires. Ou encore de **Bye Bye Au Revoir** qui racontait l'histoire d'une Anglaise de l'Ouest qui venait de rompre avec un Québecois.

"Connie fait un peu de tout. Elle passe facilement du comique au sérieux. Il faut dire qu'elle arrive à transmettre beaucoup de ses messages avec de l'humour" estime un autre membre de Folle Avoine, **Aline Campagne.**

"Elle est très sensible. Certaines de ses chansons, comme **Bird on wing**, qui parle d'une femme qui travaille dans une station de service, et **Maria's place** (une chanson à propos de **Gabriel Dumont)**, sont très bonnes," ajoute Aline Campagne.

Dans les dernières anneés, Folle Avoine s'est souvent retrouvé aux mêmes activités que Connie Kaldor: au Regina Folk Fest, au Calgary Folk Fest, au Edmonton Folk Fest et, récemment, au Festival folk des femmes à Winnipeg.

En spectacle au Rendez-Vous du Festival du Voyageur le 22 février: Connie Kaldor, Winston Wuttunee et Folle Avoine.

Roland STRINGER

A l'affiche

Vendredi 22

- Le film **L'argent**, de Robert Bresson, pourra être vu à la Galerie d'art de Winnipeg du vendredi au samedi à 20 h.

Samedi 23

Le Manitoba Opera Chorus, avec l'orchestre symphonique de Winnipeg, présentera **Le Faust de Gounot**, avec Geraldine Patterson, David Watson, Barrie McCauley et Maria Spacagna dans la Salle du centenaire, les 23 et 26 février et le 1er mars.

- Dance Manitoba, qui regroupe, entre autres, les Danseurs de la Rivière-Rouge, donnera un spectacle au théâtre Gas Station à 19 h 30.

Dimanche 24

- En spectacle à 14 h au théâtre Gas Station The University of Manitoba Percussion Ensemble.

La journée de l'histoire des Noirs, une présentation de la Coalition noire du Canada, aura lieu à l'Université de Winnipeg entre 12 h et 18 h. (334-7490)

Une discussion sur la perspective du metteur en scène face à l'écriture dramatique, organisée par le Manitoba Association of Playwrights, se tiendra au théâtre Warehouse, à 20 h.

Mardi 26

La Galerie d'art de Winnipeg tiendra **An English Evening** qui commencera à 20 h.

Jeudi 28

Section 23: The French Language Review débutera au Prairie Theatre Exchange et se poursuivra jusqu'au 17 mars.



Au temps de la Prairie



Marcien Ferland s'entretient avec Auguste Vermette

Des voyageurs

Mon père est allé deux ou trois fois à la baie d'Hudson du fort Garry pour aller mener des fourrures dans les années 60. Ils onvaient été engagés par la Compagnie pour emmener des fourrures à la baie d'Hudson, puis ramener les marchandises.

Une fois, en s'en allant, ils ont eu des vents contraires. Ça les avait retardés de deux jours. Ils étaient sur la rivière Rouge, mais il y avait des portages à faire... Puis la Compagnie s'arrangeait: "Ça vous prend tant de jours pour aller là, ça vous prend tant de grub." Ils en donnaient à peu près juste.

Ils onvaient eu deux jours de vents contraires. Ils ont été deux jours sans manger avant d'arriver à leur poste!

Il y en avait des nouveaux, là; on les appelait des "mangeux de lard". C'étaient des Canadiens qui venait de la province de Québec; "Puis quand on est arrivé là-bas, on avait des oies grasses, salées, tant qu'on en voulait." Alors, ils faisaient dessaler l'oie grasse. Les Canadiens en avaient trop mangé puis ils t'onvaient attrapé une cliche! "Dans la nuit, tu les entendais sortir de la tente, puis ils allaient à côté de la tente... Ils étaient pas habitués eux autres; les Métis étaient habitués."

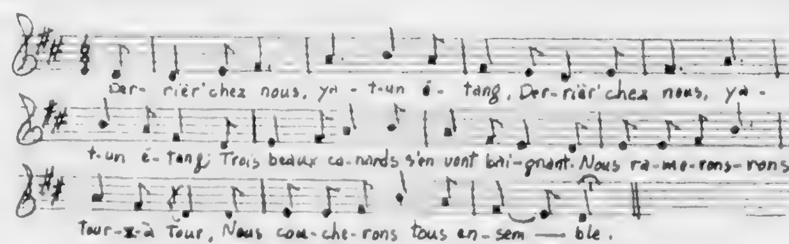
Fallait qu'un homme soit capable de porter au moins 200 livres par le front. Pas moins. La charge était sur les épaules avec une courroie.

Ils prenaient la rivière Rouge puis ils descendaient jusqu'au lac Winnipeg en barge - les York Boat, là. Il y avait cinq ou six hommes par barge pour ramer. Les rames étaient fixées aux bords. Il y avait même un chanteur pour encourager les rameurs. Quand les vents étaient bons, il y avait une voile là-dessus.

Des places, pour faire un portage quand c'était plat, ils les roulaient sur des rouleaux en bois. Ils mettaient la barge dessus, puis ils la roulaient dessus. Puis, ils prenaient les bois en arrière - les rouleaux -puis ils les mettaient en avant. Quand ils avaient fini, ils les laissaient pour un autre portage... d'autres qui revenaient.

Mon père dit qu'il l'a vu, le gros bateau, ancré sur la baie d'Hudson. Les barges faisaient le trafic pour charrier la fourrure au bateau, là-bas, puis ramener la marchandise. Ça venait de l'Angleterre avec le matériel qu'ils onvaient de besoin; puis il s'en retournait chargé de fourrures.

Ça leur prenait une partie de l'été. Des fois, ils couchaient sur le bord de la rivière, dans l'herbage. Les maringouins, ils les enduraient. S'il faisait mauvais, ils viraient la barge à l'envers puis ils couchaient dessous. C'est pour ça qu'ils chantaient:



Je sais pas combien il était payé, mais il faisait pas des millions. On lui donnait sa nourriture pour aller d'un poste à l'autre. Ils onvaient pas le temps de chasser en chemin. Les compagnies achetaient du pemmican des Indiens puis des Métis pour donner à ses fréteurs qui s'en allaient traiter pour elles.

Il était garçon dans le temps. Il s'est marié deux après le Provisoire.

La prise de son



À l'âge de 49 ans, Tina Turner a signé un microsillon, Private Danser, *qui en a surpris plusieurs. Surtout ceux qui la connaissaient durant les jours de* Ike and Tina.

Une voix rogue. "Son point fort, c'est sa voix. Cette voix rogue sans limite, sans barrière. Elle se laisse vraiment aller dans **Private Danser** Sa voix dans **Better be good to me** et **Might have been a queen** est incroyable."

Une musique plus raffinée. "Même lorsqu'elle était avec Ike, Tina Turner chantait de cette façon. Avec cet album, ce qui est intéressant, c'est que la musique est plus raffinée. Avant, sa musique était comme sa voix. Le résultat: la voix est encore plus accentuée."

Des textes de résistance. "Son choix de chansons dans **Private Danser** reflète l'évolution qu'elle a faite. Après tout, elle a été battue par son mari, elle buvait beaucoup... La chanson thème parle justement du désespoir que peut connaître une femme. De revenir à la scène musicale après ses jours comme Acid Queen, c'est impressionnant."

Private Danser, de Tina Turner, peut être entendu sur les ondes de CKSB Radio-Canada.

El norte: *la vie coûte aussi chère aux USA*

N'arrête pas. En avant. La lumière au bout du tunnel existe. Avec un peu de chance...

Rosa ne s'en sortira jamais. Une chandelle à la sainte vierge pour son père décapité, sa mère emprisonnée, son village colonisé!

Oublie le Guatémala. Rêve Rosa. Mais fais gaffe: la liberté n'est pas au premier coin de rue.

Au nord, ils ont des toilettes qui envoient immédiatement les déchets ailleurs. Tout le monde possède une voiture. Rêve Rosa.

Oublie les rats qui marchent sur toi depuis des siècles, depuis toujours. Soumets-toi. Regarde en avant. Des lumières électriques partout, c'est le bout du tunnel: travailler fort dans le pays de la démocratie te méritera une vie sans misère.

Oublie les cauchemars, les symboles d'une culture que l'Amérique refuse de reconnaître. Après tout, c'est commode d'avoir une petite fille basanée pour faire le lavage!

Ouvre tes yeux Rosa. Rien n'a changé. La vie coûte aussi chère aux USA, c'est tout. Ton frère, qui te verra mourir, n'aura jamais d'existence légale.

El norte, de Gregory Nava, ne perd pas son équilibre: sans nous dire que c'est une **true story**, le spectateur est persuadé d'avoir été le témoin d'une histoire vraie. Le drame-documentaire n'est pas une tâche facile.

Bien entendu, la force réside dans l'interprétation. Zaide Silvia Gutierrez (Rosa) et David Villalpando (Enrique), deux comédiens mexicains, ne connaissent pas de moments faibles.

Une faille: l'idée de diviser le film en trois parties avec un titre pour chacune n'a aucune raison d'être. Il aurait mieux valu trouver un lien d'enchaînement moins conventionnel.

Un film qui vaut la peine d'être vu. Au Cinéma Northstar, non recommandé aux enfants.

En aparté. Dans l'édition internationale du **Monde**, le critique Jacques Siclier présentait quelques commentaires du cinéaste hispano-américain Gregory Nava:

"J'ai voulu dans ce film m'écarter du point de vue documentaire, de la démonstration politique, pour faire saisir, humainement, une situation tragique."

À la Galerie d'art de Winnipeg, entre le 22 et 24 février, **L'argent**, de Robert Bresson.

"Une nouvelle fois, Robert Bresson a confié ses personnages à des gens neufs, vierges de toute expérience cinématographique... Bresson, avec l'éclat métallique de ce regard qu'on connaît bien, sait déceler les personnalités cinématographiques, les capter sur un écran et leur demander beaucoup d'eux-mêmes" écrivait Gilles Gressard dans **l'Actua Ciné** de mai 83.

Signalons qu'au mois de mars, durant la semaine, les cinéphiles pourront participer à la Galerie d'art à la série "From script to screen". À l'écran: **The African Queen, My fair lady, Arsenic and old lace** et **Gone with the wind.**



Prénom Carmen **de Jean-Luc Godard. Quand avant-gardiste perd son sens.**

Finalement, les Winnipégois découvriront Jean-Luc Godard. Son **Prénom Carmen** (1983) débutera en fin de semaine.

Si **E la nave va**, de Federico Fellini, a provoqué un voyage au zoo en quête d'un rhinocéros italien, **Prénom Carmen** mettra fin à la consommation de café dans des tasses en plastique.

Jean-Luc Godard joue lui-même le rôle d'un cinéaste qui espère pouvoir attraper une fièvre. Après tout, un hôpital, ce n'est pas un hôtel. Et une tasse en plastique ne ressemble certes pas à un missile cruise! Courage.

Roland STRINGER

POINT

Les arts rapportent peu d'argent?...

Avant de contribuer aux arts, les gouvernements devraient éliminer le chômage! Voilà le message que crient sur les toits rouges les plus pragmatiques de nos politiciens canadiens.

Par les temps de restrictions économiques qui courent, la culture subventionnée est toutefois un bouc émissaire un peu trop commode.

Une subvention aux Winnipeg Jets, c'est un investissement, un octroi à un groupe artistique, c'est de la charité.

Financer une équipe de hockey professionnelle fait circuler la piastre canadienne, soutiennent nos leaders. Subventionner les arts, cependant, c'est la jeter par la fenêtre.

À croire que si on veut remettre le Canada en marche, il faut couper la respiration à quelqu'un quelque part!

Une minute. Même si on laisse de côté la valeur intrinsèque de la culture, le domaine des arts reste indéniablement une de nos plus grandes industries au pays. 11e en termes de revenus et 6e en ce qui concerne les salaires.

N'oublions pas non plus qu'il n'y a pas que les Blue Bombers qui attirent les touristes!

Regardons quelques institutions artistiques plus près des Franco-Manitobains.

Le Centre culturel franco-manitobain compte 27 employés à plein temps! Et 250 000 $ sur les 700 000 $ de ses revenus en 84 ne proviennent pas des gouvernements.

Le Cercle Molière possède 8 employés permanents et de nombreux employés à contrat. En 83-84, sa saison régulière seulement a généré 64 000 $ au guichet.

En dépit des centaines d'exemples de ce genre à travers le pays, le mythe continue à régner: les arts, c'est un luxe pour les temps prospères!

Bien entendu, pas tout le monde est d'accord. Mavor Moore, le chroniqueur culturel du Globe and Mail, suggère plutôt que les gouvernements couperont l'aide financière aux arts pour des raisons politiques.

"Pourquoi investir dans un artiste contemporain qui met en scène délibérément les cauchemars devant une société complaisante?"

En d'autres mots, se demande le chroniqueur, quel gouvernement veut subventionner "une révolution"?

L'idée frise la naïveté. Car un gouvernement qui subventionne le domaine des arts est largement en mesure de déterminer son orientation. Si les gouvernements appuient la politique du bilinguisme, par exemple, c'est évident qu'ils voudront financer des projets qui reflètent cette position.

Si les arts se font couper les jambes dans les prochaines années, ce ne sera certes pas par crainte d'une révolution!

Plutôt, ce sera la porte de sortie facile pour un gouvernement qui voudra demeurer à tout prix populiste. Puisque la perception populaire veut que les arts subventionnés rapportent peu d'argent à la communauté.

Maintenons le mythe, gagnons des élections et marchons ensemble!

Roland STRINGER

Faites d'une pierre, deux coups!

1. Réduisez vos impôts

2. Assurez-vous une retraite confortable

REER (R.R.S.P.)

Le régime enregistré d'épargne-retraite (REER - "RRSP") qu'il vous faut... fait à votre mesure:

- Aucun frais d'administration
- Taux concurrentiels
- Termes variés - quotidien, 1 an, 2 ans, 3 ans, 5 ans
- Garanti entièrement par le Fonds de Sécurité du Manitoba

Voici quelques exemples de ce que vous rapportera votre REER à la Caisse Populaire:

Montant investi annuellement	À partir de l'âge de	au taux de	pourra valoir à 65 ans
1 000	55 ans	11½%	19 100 $
2 000	50 ans	11½%	79 860 $
3 000	45 ans	11½%	227 480 $
4 000	40 ans	11½%	550 750 $
5 000	35 ans	11½%	1 221 490 $
5 500	30 ans	11½%	2 354 140 $

La différence à votre service...

Heures d'ouverture spéciales pour achat de REER (RRSP)
Le jeudi 28 février 1985, jusqu'à 21 h (9 h pm)
Le vendredi 1er mars 1985, jusqu'à 21 h (9 h pm)

Succursale Parc Windsor


Annette Chaput


Donald Rey

Succursale Provencher


Marcel Beaudet


Laurent Bohémier


Raymond Lafond


Gérard Lesage

Succursale Précieux-Sang


Mechtilde Dupuis

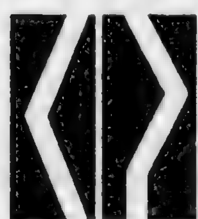

Aurèle Foidart


Irène Pantel


Roméo St-Amant


Yvette Thibert


Ginette Tougas



La Caisse Populaire de Saint-Boniface Limitée

- PROVENCHER Case postale 7, 185, boul. Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4 (237-8874)
- PRÉCIEUX-SANG Case postale 57, 159, rue Marion, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0T3 (237-4505)
- PARC WINDSOR 1053, promenade Autumnwood, Saint-Boniface (Manitoba) R2J 1C6 (257-3360)

La Broquerie

Le conseil du village soulève plusieurs questions

Les randonnées touristiques au dépotoir sont maintenant chose du passé pour les résidents du village de La Broquerie, à moins qu'on décide de se passer du nouveau service de ramassage d'ordures.

Les villageois viennent de recevoir une lettre du nouveau conseil de village qui leur indique que les ordures seront désormais ramassées sans frais et saus augmentation de taxes pour au moins quelques années.

Cette décision ne fait pas l'unanimité au village. Certains prétendent que ceux qui n'étaient pas abonnés à ce service auparavant (au coût de 5,75 $ par mois) ne le voulaient pas et qu'on aurait mieux fait de garder l'argent (7 560 $) pour des améliorations dans le village ou de les investir dans une réserve en vue de la construction d'un système d'aqueduc

Pour Roland Gauthier, le nouveau "maire" du village, le conseil avait reçu plusieurs demandes pour ce service et a reçu depuis beaucoup de réactions positives. De plus, "ça aidera à garder le dépotoir, qui est à 6 milles du village, plus propre. Et, de toute façon, on fera une révision du service et un sondage à la fin de l'année. Si les gens n'en veulent pas, on reviendra à la vieille méthode." Un contrat a été donné à Rush Custom Hawling pour l'année 1985

L'amélioration des rues. Voilà une autre préoccupation du conseil. Il faudra d'abord s'attarder aux rues non-pavées, le bout sud de la rue Gauthier, la baie Beaupré, les rues Granger et Vielfaure. Puis, ce sera la rue Saint-Claude. Il y a aussi les trottoirs On dressera un échéancier à la lumière du nouveau budget en mars.

Pour ce qui est d'un système d'égout et d'aqueduc, Roland Gauthier rappelle que le conseil n'est en fonction que depuis le 1er janvier. "Mais c'est un besoin qui pourrait venir avant longtemps."

Autre question soulevée, le 25 000 $ supposément donné par la Municipalité au fonds pour la glace artificielle. Ce 25 000 $ serait, selon certains, la totalité du fonds de réserve légué au village lors de la formation du village non-incorporé

Ceci signifierait donc que le village aurait cédé la totalité de sa réserve et que la municipalité n'aurait rien donné pour la glace artificielle. À ceci, le "maire" répond que c'est la municipalité qui a fait le don en le faisant sembler venir du village pour éviter les problèmes venant des quartiers 1 et 2. Le conseil du village approuve cette décision.

Plusieurs questions ont été soulevées lors de la formation du conseil de village. "On tient nos réunions les 2e vendredis du mois à 9 h 30 à la salle municipale. Les réunions sont ouvertes et le public est bienvenu."



En fonction depuis le 1er janvier, le conseil de village non-incorporé et son "maire" Roland Gauthier, ont du pain sur la planche.

Un réseau entre La Broquerie, Sainte-Anne et Lorette?

Il n'y a pas dû y avoir grand monde au Cercle Molière vendredi soir. C'est que le 15 février, c'était la soirée bière et saynètes et La Broquerie et tout le monde y était.

Tout le monde... non, il manquait les jeunes. Mais il y avait des gens de partout Saint-Jean, Lorette, Ile-des-Chênes, Sainte Anne, Winnipeg, Saint-Pierre, même du Nouveau-Brunswick et les francophones néophytes de Mgr Duhamel

A qui le p'tit coeur après neuf heures, une soirée sous le signe de la simplicité, de la bonne humeur et de la couleur locale Comédie, chants, farces ont bien su faire rire les quelque 260 convives qui attendaient depuis les fêtes du centenaire pour se divertir.

Les organisateurs, le Comité culturel et le club de Théâtre De Moissac, se sont déclarés satisfaits, "on découvre de nouveaux talents, c'est un amusement sain et culturel, ça permet à la communauté de s'amuser à ses propres dépens."

Bien qu'on veuille refaire l'expérience, les plans d'avenir ne sont pas certains. Le Théâtre De Moissac a des difficultés à trouver des pièces écrites adaptées à La Broquerie; on devra peut-être plutôt dénicher des auteurs locaux

Il a été question d'un réseau de bière et saynètes entre La Broquerie, Sainte-Anne et Lorette. Il faudrait se préoccuper de la participation des étudiant(e)s du secondaire. Une boîte-à-chansons communautaire peut-être?

Quelques-uns des numéros de la soirée





seront présentés au CCFM le vendredi 22 février, de 20 h à 22 h, non à la Salle Pauline-Boutal, mais au Foyer. Pourvu que le Cercle Molière n'aille pas commencer à se prendre pour le théâtre De Moissac!

Rino OUELLET

Je tiens à remercier *mes commanditaires les Elks et les Juveniles ainsi que tous ceux et celles qui m'ont supportée par la vente ou l'achat de billets lors du concours de la Reine au Carnaval d'Ile-des-Chênes.*

Sincèrement,
Nicole Petit

Ile-des-Chênes

Claude Trudeau élu

Claude Trudeau vient d'être élu syndic de la paroisse Notre-Dame de la Miséricorde pour un mandat de trois ans, remplaçant Sylvio Laflèche qui termine son mandat.

Dolorès LAURENDEAU
Lucie DUPUIS

Calendrier

Dimanche 24 février: journée culturelle dans le cadre du Festival du Voyageur, avec célébration eucharistique à 10 h 30, suivie d'un repas à la canadienne vers midi et d'un après-midi de danses carrées, gigues, musique, invités, chants, tirages, concours avec prix, etc

Saint-Malo

Le principal objectif des Bombers a été atteint

On aurait pensé voir des gros bleus dangereux sur la patinoire le samedi 16 février, alors que les champions de la coupe grise chaussèrent les patins pour affronter les champions de la H.T.H.L.

Des yeux, on cherchait Tom Clements, Willard Reaves, John Hufnagel, mais on s'est rendu compte que la sagesse de Cal Murphy les avait remplacés par Gretzky

Entre autres statures familières on a reconnu Frank Robinson par sa prouesse

Pour leur part, les Warriors avaient planifié une variété de stratégies. Ils auraient aussi souhaité retenir les talents du défenseur des Jets, Robert Picard, tout juste arrivé de Montréal avec son voisin Maurice Paquin, dans le cadre du Festival du Voyageur

Toutefois, même avec le concours du meilleur des médias, Stan Kubicek, l'aide de Norm Schmautz dans les filets, ainsi que le jeu peu habituel des verts, les bleus ont encaissé une défaite. Compte final: 10 8

On peut aisément conclure que les gens de haute taille ne furent dangereux que pour eux-mêmes!

Somme toute, le principal objectif des Bombers: aider les Warriors vers le projet de la glace artificielle, a été accompli. Plus de 2 000 $ ont ete perçus a cette occasion

Gina Love Wooley qui chante l'hymne national aux parties de football, a souligne " C'est là, pour eux, une façon profitable de rencontrer des gens, de demeurer en forme hors saison tout en faisant de la promotion

Paulette GOSSELIN



Saint-Lazare

12 000 $ pour améliorer l'aréna

L'Association athlétique dépensera au moins 12 000 $ pour rehausser différentes sections de l'aréna.

Plusieurs milliers de dollars furent depenses dans l edifice depuis ses 38 ans d'existence.

Aussi, l'exécutif de cet organisme annonce qu'il est possible qu'une "zamboni" (machine pour prendre soin de la glace) sera achetée d'ici l'automne prochain

Jusqu'ici on avait entendu chanter les Coeurs Joyeux, jeune chorale de l'école Saint-Lazare.

Mais, le 13 février au-delà de 150 personnes assistaient à une démonstration de danses folkloriques, marche ou quadrille. La "calleuse" pour cette dernière était Agnes Bell (une personne d'âge d'or de la place)

Cette soirée a rapporté 353 $ au profit de deux de nos missionnaires: une au Pérou, l'autre en Haiti. les responsables de cette soirée étaient Sr. Irène Bouchard et Geneviève Tremblay

Toujours dans le cadre des charités, il faudrait aussi noter l'initiative d'Adèle Belhumeur. Elle a ramassé la somme de 241,27 $ en organisant un marché aux puces. Ce montant fut envoyé aux affamés de l Ethiopie

Calendrier provincial

Mardi 26 février, au Collège universitaire de Saint Boniface, (salle Martial Caron) de 12 h à 13 h 30: information sur le financement de l'enseignement post-secondaire

Transcona

Alfred Gobeil élu



Lors des élections du 10 février, Alfred Gobeil, père de deux enfants, a été élu syndic de la paroisse de Notre-Dame de l'Assomption.

Il remplace Laurette Marentette, qui vient de terminer son mandat de trois ans. Les autres syndics sont: Vincent Morier et Michel St-Hilaire

Aux multiples talents, on peut dire de M Gobeil qu'il est un homme de tous les metiers. Il est actuellement contrôleur de la cours de rails du CN à Transcona

Hélène BLAIS

Notre-Dame

Bonspiel et ringuette

Plusieurs équipes de Lourdes ont bien réussi au tournoi de ringuette et au bonspiel pour femmes à Notre-Dame-de-Lourdes durant la fin de semaine du 9 et 10 février.

C'est l'équipe de ringuette Junior Belle qui est arrivée en première place (médaille d'or) tandis que celle de Starbuck est arrivée en deuxième (médaille d'argent). Celle d'oak Bluff a terminé en troisième place

Pour ce qui est du bonspiel, c'est l'équipe d'Estelle Comte, Colette Comte, Yvonne Marcon et Lucille Rondeau qui a obtenu le premier prix de la première épreuve. Celle de Diane Payette, Christiane Bourrier, Lucille Delaquis et Denise Dérochers a gagné la première place de la deuxième épreuve, tandis que celle de Liz Penny, Diane Singleton, Pat Forbes et Alisson McLean s'est assuré la première place de la troisième épreuve

Ces deux activités ont bien occupé la communauté si on considère que 23 équipes ont participe au bonspiel, et sept au tournoi de ringuette

Par ailleurs, seulement une vingtaine de personnes ont répondu a l'invitation aux films présentés à l'Institut collégial Notre Dame le 10 février. L'invitation avait été lancée aux parents des écoliers du secondaire afin qu'ils puissent participer à la décision de les présenter aux étudiants ou non

Les gens présents à cette présentation ont toutefois tous été d'accord, les films étaient appropriés pour les étudiants du secondaire

Les films intitulés **Matter of Choice, Gena, Girl on the edge of town,** et **Does anybody care?** ont été visionnés par les étudiants au courant de la semaine

Denis BIBAULT

Saint-Claude

Dix personnes travaillent au PAIFAYR

Un nouveau magasin vient d'ouvrir ses portes dans le village de Saint-Claude. L'ouverture officielle a eu lieu le 15 février.

Les propriétaires de ce magasin d'épiceries et de viande fraîche sont Albert Bazin et Raymond Delaquis. Ils sont aussi propriétaires de l'abattoir et peuvent ainsi fournir un choix de viande fraîche à la clientele

Il y a dix personnes qui travaillent dans ce nouveau magasin PAYFAIR. Il y a les propriétaires: Raymond Delaquis et son épouse Renée; Albert Bazin et son épouse Rolande; Lorraine Sheptycki, Suzanne Rey, Doreen Chappelaz, Paul Fisette, Norbert Picton, Jean Bazin

La cérémonie d'ouverture était rehaussée par la présence de plusieurs représentants de Merchants' Consolidated dont PAYFAIR est une franchise

Le maire de Saint-Claude, Guy Fournier, a souligné l'importance de nouvelles industries tel le magasin PAYFAIR. L'abbé Bouchard, curé, a procédé à la bénédiction du magasin

Rose PHILIPPE



Les propriétaires du nouveau magasin PAYFAIR à Saint-Claude: de gauche à droite: Albert et Rolande Bazin, Renée et Raymond Delaquis



La princesse Carolyn Chévrier, la reine Loree-Ann Galbraith et la princesse Aline Rosset.

Lorette

Le Dawson Trail Motor Inn: sans aide

L'ouverture officielle du nouveau Dawson Trail Motor Inn a eu lieu le 4 février.

Le tout commença par un diner, avec plus de 40 invités, confectionné par Denis et Linda Bohémier avec leurs employes

Parmi les gens qui ont assiste aux ceremonies d'ouverture: Jean Désautels, le président de l'association des hoteliers du Manitoba ainsi que les inspecteurs de la Commission des liqueurs, des policiers, des hôteliers et plusieurs personnes impliquées dans la construction de l'hôtel

Phil Noonan, l'architecte fit la présentation d'une clef en or à Gilles Roch, le gérant de la nouvelle auberge

L'avocat Rhéal Teffaine a mentionné que Marcel Roch est le 2ème plus ancien hôtelier du Manitoba (39 ans de service). Il est aussi considere comme un des meilleurs membres de l'association

Pour terminer Marcel Roch a laissé entendre que d'être hôtelier demande beaucoup de patience, de longues heures et parfois de grandes inquiétudes. Le coût de cette bâtisse se situe à plus de 600 000$ le financement s'est effectué sans aucun octroi du gouvernement

Liliane LANSARD



Nous remarquons Jean Désautels, président de l'association des hôteliers, en compagnie de Gilles et Marcel Roch.

Calendrier

Le Comité Spirituel de la Ligue féminine catholique de Lorette organise pour le vendredi 1er mars une soirée mondiale de prière commençant à 19 h 30, suivie d'une célébration eucharistique. Un café rencontre à la salle paroissiale après la cérémonie

Assemblée des Chevaliers de Colomb de Lorette le lundi 25 février à 20 h à la salle paroissiale

La LFC de Saint-Eugène est née

Le 14 février 1985 marquait l'installation officielle d'une treizième section paroissiale de la Ligue féminine catholique du Manitoba, soit celle de la paroisse de Saint-Eugène.



L'exécutif de la nouvelle section paroissiale de la LFC de Saint-Eugène. En avant: Doris Fillion (3e vice-présidente), Danielle Lavergne (présidente), Michelle Bourgeois (2e vice-présidente), en arrière: Adèle Pépin (1ère vice-présidente), Suzanne Chaput (secrétaire), Jeannette Fréchette (trésorière), l'abbé Albert Fréchette (curé aumônier).

Le Collège était en plein mouvement pour l'Éthiopie

Environ 250 élèves, professeurs et parents ont participé le 8 et le 9 février au "Dansethon-Éthiopie 85" au Collège Louis-Riel. Cette épreuve d'endurance a duré dix heures; de 24h jusqu'à 10 h le lendemain matin.

Le Dansethon avait été organisé pour prélever de l'argent pour les affamés en Ethiopie et d'autres pays africains. Avec un minimum de 20 $ de commanditaires, un éleve pouvait assister à cet evénement Environ 7 500 $ ont été prélevés

Les élèves ont eu plusieurs activites pour se divertir pendant les dix heures du Dansethon. Entre la tâche de garder réveillé notre maître de cérémonie, Christian Laroche et le concours de "Lyp Sinc", les éleves n'ont pas eu la chance de s'endormir

Le concours de "Lyp Sinc" impliquait treize équipes de jeunes qui imitaient leur groupe de rock prefere. C'était une competition feroce, mais les juges ont decidé de donner le premier prix à l'équipe de Lucy Rourke, Roxanne Staples et Patricia Sabourin

Christine ROBIDOUX



Des membres de l'équipe organisatrice du Dansethon.

Onze nouvelles Jeannettes au Parc

À la salle Dussault au Parc Windsor eut lieu le 22 janvier la promesse de onze aspirantes Jeannettes en présence de leurs parents et amis, ainsi qu'une représentante du district, Antonia Labelle, le chef de groupe de la paroisse, Jeannette Lussier et l'aumônier diocésain, l'abbé René Chartier.

Les nouvelles Jeannettes: sont Gisèle Blondeau, Daphné Boothe, Yvette Fiola, Michelle Grenier, Lynette Lafrenière, Ginette LeGal, Ginette Magne, Michelle Payette, Michelle Préjet, Paulette Rheault et Diane Ruest

La ronde comprend vingt sept Jeannettes cette année Elle est animee par Joanne Gaboreau Adele Blondeau Lea Desautels ainsi que Diane Magne, qui vient de se joindre au groupe

Adèle BLONDEAU

Calendrier

La prochaine réunion de la ligue La Leche (LE-TCHE) (Groupe Winnipeg Riel-francophone) se tiendra le mardi 5 mars, à 19h30 Elle aura lieu au 35 Hansford Rd Parc Windsor Le thème: "Les avantages de l'allaitement pour la mère et le bébé"

Toutes les femmes qui desirent allaiter leurs bebes sont invitees, comme le sont leurs enfants pour de plus amples renseignements composez le 253-4202

Les détails de la 1ère célébration

Un des projets du comité Riel Ritchot se concrétise.

Formé d'un représentant de chaque organisme de la paroisse, ce comité est chargé d'organiser des célébrations dans le cadre de l'année centenaire de la mort de Louis Riel

Une première célébration aura lieu le 17 mars pour commémorer le 80e anniversaire de la mort de Mgr Noel Ritchot Une messe sera célébrée à 10 h 30 en l'eglise de Saint-Norbert Après la messe une couronne de fleurs sera deposee sur la tombe de Mgr Ritchot, au sous-sol de l'église Cette courte ceremonie sera suivie d'un dejeuner à la salle Ritchot Suite au repas, l'historienne Diane Paiement, l'invitee d'honneur, donnera une conference sur le passe historique de Saint Norbert

La fête sera agrémentée de chants executés par la chorale de Saint-Norbert

Les billets sont disponibles auprès des membres du comité, de la LFC, des Chevaliers de Colomb, du comite de parents ou, encore, aux muneros suivants: 269-1846, 269-3687 et 269-2590

Les recettes seront versees au fonds spécial en vue d'ériger un monument Riel Ritchot à Saint Norbert

Eugénie FERRÉ

Calendrier

Le comite culturel de Saint-Norbert organise un concert de varietes qui aura lieu le dimanche 11 mars à 14 h dans l'auditorium de l'ecole Saint-Norbert au 870, Ste Therese

Au programme chant, musique, poesie, et un montage sur Louis Riel par les eleves de l'ecole Noel Ritchot

Cours de dessin, pour adultes débutants ou faux-débutants, du 5 mars au 23 avril, le mardi de 20 h à 22 h. Pour renseignements et inscription, appelez Georges au 269-1178

La page de Bicolo

BONJOUR!

Me voici au Festival! Je m'amuse beaucoup à connaître le Voyageur!

J'ai quelques jeux et des beaux dessins pour toi! Amuse-toi bien!

Bicolo



MERCI!

Merci à mon grand ami et artiste
Réal Bérard
pour les beaux dessins qu'il a fait
pour ma page.

Bicolo

VIVE LES GAGNANTS DU CONCOURS DU VOYAGEUR!

Oui! Les amis vous connaissez bien l'histoire du Voyageur, et vous avez faits des beaux dessins et bricolages sur ses moyens de transports **Voici les gagnants**...

4 et 5 ans
Julie Grenier, ... Saint-Léon
Monique Druwé .... 1179, Saint-Boniface

6 ans
Dacey Bruce, ... Saint-Laurent
Mathieu Plamondon, ... Ile-des-Chênes
Caroline Simard, .. 45, rue Gauvin, Saint-Boniface

7 ans
David Plamondon, ... Ile-des-Chênes
gagnant du premier prix: des raquettes!
Serge Arpin, ... 1048, rue Blair, Saint-Boniface
Lydia Allard, ... Saint-Laurent

8 ans
Kevin Oman, ... Powerview
Normand Gauthier, ... Richer
Germain Bruce, ... Saint-Laurent

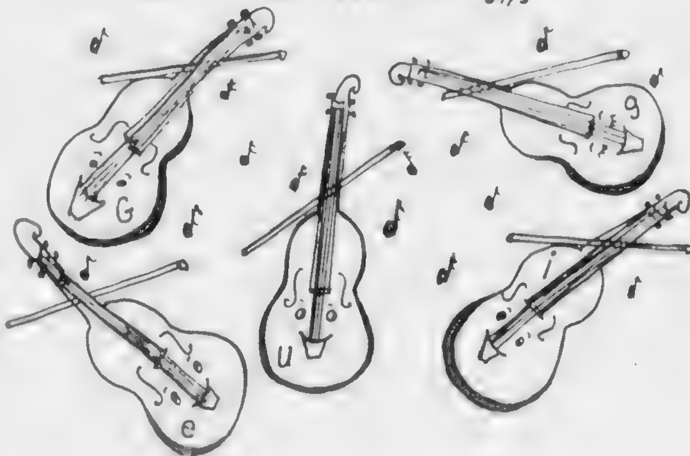
9 ans
Jolène Dubé, ... Saint-Georges
Miguel Rioux, ... Saint-Pierre-Jolys
Patrick Philippot, ... Saint-Claude
Alain Cénérini .... Saint-Norbert

10 ans
David Lemire, ... Saint-Georges
Marc Gagnon, ... Morris
Albert Roy, ... Sainte-Anne

11 ans
Nancy Fontaine, ... Saint-Georges
Colin Ritchot, ... Aubigny
Claire Courcelles, ... Sainte-Agathe
Sol desharnais, ... Saint-Pierre-Jolys

12 ans et plus
Lucille Gauthier, ... Saint-Claude
Régis Préfontaine .... Saint-Pierre-Jolys

Un gros **MERCI** au **Festival du Voyageur** pour les beaux prix des tuques, ceintures et "t-shirts" du Voyageur!!!



Ces violons ont "perdu le nord"!

Ils se sont laissés emporter par une musique excitante. Si tu places dans le bon ordre les lettres qui se trouvent sur chaque violon, tu auras le nom d'une danse populaire durant le Festival:

la ____________________

Membre gagnant no. 5903
Christian Beaudry 11 ans
Sainte-Agathe, Manitoba

L'hiver, les chiens traînaient les lourdes charges de fourrures pour faire la traite avec les Indiens.



Réponses: La charrette provisions, fourrures, viande, gens, céréales
La marmite contient des FEVES AU LARD
La danse des violons la GIGUE

En avant! Marche!

Une bonne charge de bois pour me réchauffer. Colorie à ton goût!



Les Voyageurs faisaient le beurre dans une baratte. Quel aliment sert à faire le beurre?

Faire du beurre...
Tu sais que le lait vient de la vache. Quand on laise reposer le lait, le gras monte sur le dessus. On appelle ce gras de la crème. Avec la crème bien brassée l'on fait le

Quand tu mettras du beurre sur ton pain, tu sauras qu'il a passé par tout un procédé avant d'arriver sur ta table.

R.B.

LA CHARRETTE

R.B.

Voici Cayouche, attelé à une charrette de la Rivière Rouge, qui m'offre une petite promenade. La charrette était fabriquée tout en bois sans aucune pièce métallique.

Sais-tu à quoi elle servait? Démêle les mots.

Transporter les s o n i s v i o p r POUR nourrir les Voyageurs.

Transporter les e s r f r r u o u pour faire la traite,

Transporter la d e a i n v après la chasse au bison,

Transporter les e n s g lorsqu'ils changeaient d'endroit,

Transporter les é c é r l e s a après les récoltes.

Défriche ce qui se trouve dans la marmite du Voyageur.

Elles ont mijoté toute la nuit. Au réveil, les Voyageurs pourront prendre un déjeuner très nourrissant.

Nécrologie

L'abbé Jean-Marie Gagné

À l'hôpital de Saint-Boniface, le lundi 11 février 1985, est décédé à l'âge de 82 ans, M. l'abbé Jean-Marie Gagné de la résidence Saint-Antoine, 151, ave de la Cathédrale à Saint-Boniface.

M. l'abbé Jean-Marie est né à Saint-Pierre-Jolys le 24 janvier 1903. Il fit ses études primaires à Saint-Pierre et au Petit Séminaire de Saint-Boniface. Il compléta ses études au Collège de Saint-Boniface et le Grand Séminaire de Québec. Il fut ordonné prêtre par Mgr. A. Béliveau le 1 juillet 1928 à Saint-Pierre et fut successivement vicaire à Saint-Georges pour deux ans, curé à Woodridge de 1930 à 1935, à Haywood de 1935 à 1952 et à Saint-Claude de 1952 à 1971 après quoi il prit sa retraite à Saint-Boniface à la résidence Saint-Antoine. L'abbé Jean-Marie fut un homme de grande foi qui a aimé servir l'Église.

Il laisse dans le deuil cinq frères et cinq soeurs, Père Hilaire Gagné O.M.I. de Arnprior, Ont., Olivier et son épouse Louise de Saint-Boniface, l'abbé Pierre Gagné de Saint-Norbert, Lucien de Saint-Boniface, Gérard et son épouse Gisèle d'Ottawa, Thérèse et son époux Emile Roy de Saint-Boniface, Antoinette et son époux Georges Fréchette de Saint-Boniface, Marie-Louise [illegible] soeur, Mme Zoé Gagné et deux beaux-frères Joseph et Édouard Fisette.

Les prières ont été récitées à 19 h 30 mardi au Salon Mortuaire Desjardins. Le service a été concélébré le mercredi 13 février à 10 h en la Cathédrale de Saint-Boniface. [illegible]

[illegible]

Joseph Boucher (père)

La famille de Joseph Boucher (père) désire remercier tout particulièrement le père Dominique Kerbrat O.M.I. qui officiait à la messe de résurrection lors des funérailles de notre père. Merci aussi aux concélébrants les pères Maurice Desautels curé de la paroisse de Saint-Laurent, Ephrem Pelletier, Lomer Laplante, Père Brassard et Albert Fournier O.M.I.

Dans son homélie adressée aux petits-enfants et arrière-petits-enfants, le père D. Kerbrat a fait ressortir que le fait chrétien, culturel et linguistique constitue l'héritage légué par leur grand-père, c'est-à-dire par leurs ancêtres. Merci Dominique d'avoir si bien su capter les principaux éléments qui faisaient de ton oncle Joseph ce qu'il était. Tu as su faire ressortir les si belles et grandes valeurs de cet homme qui fut constant dans ses convictions de chrétien. Avec cette injection de fierté et de gratitude pour celui qui fut notre père, grand père, arrière-grand-père, nous savons plus que jamais qui nous sommes.

Merci aussi tout spécial à Camille et François Gratton pour leur support et aide [illegible] qui par leur présence ou tout autre geste de sympathie ont donné un grand réconfort à la famille.

Et alors il comprit

Claude Blanchette

INTERROGATION

Ça faisait longtemps qu'Il y pensait, que ça lui trottait dans la tête, comme une mélodie qu'on entend le matin et qu'on siffle encore le soir.

Il n'en avait soufflé mot à personne. Surtout pas à ses parents. Même qu'Il trouvait difficile de se l'admettre. Mais ça lui revenait toujours, comme un "flash" dans le silence d'une soirée, comme un rêve au bord de la mer. C'est alors, un soir, qu'Il décida de prendre le large... question de quitter la maison pour voir clair dans sa propre vie, de pouvoir faire son chemin tout seul. Et Il partit pour la ville.

Ah, la ville! Avec toute sa magie, avec toutes ses possibilités! Il finirait bien par trouver ce qu'Il cherchait.

Un jour Il se retrouva à l'Université. Un professeur se mit à lui parler de la beauté du savoir, ce haut savoir qui ouvre la porte à un avenir assuré et brillant, ce savoir qui te permet de régler tant de problèmes. Ce savoir... Mais Il n'écoutait pas, car Il lui semblait qu'Il devait y avoir autre chose dans la vie.

Un midi, Il alla dîner avec un copain de la campagne dans un bon restaurant de la ville. Celui-ci lui disait: "Eh, mon vieux, joins-toi à nous et tu vas connaître le vrai pouvoir. Notre parti politique a un avenir assuré et tu seras quelqu'un de bien important dans ton village. Viens goûter au vrai pouvoir." Mais, là aussi, Il n'aurait pu dire pourquoi, Il se sentait comme mal à l'aise...

Puis un soir, dans un bar, Il voyait tous ces jeunes qui avaient beaucoup d'argent à dépenser mais qui semblaient courir vers un bonheur qui leur échappait, un bonheur sans racines profondes, sans valeurs.

Ces jeunes qui ne vivaient que pour devenir riches, avec beaucoup d'argent, oui, mais rien d'autre. Et alors Il entendit au fond de lui comme une parole: "l'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu."

Et Il comprit, Il reconnut cette mélodie que sifflait son coeur: "Tu es mon Fils bien-aimé en qui j'ai mis ma confiance." Il quitta le désert de la ville. Il partit annoncer ce Royaume qu'Il portait au creux de lui.

Et ce qu'Il était heureux!

LE CARNET DES PROFESSIONNELS

Avocats-Notaires

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185 boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba Téléphone: 233-5029

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN
800 RUPERTSLAND SQUARE
444, AV. ST. MARY
WINNIPEG, MANITOBA
R3C 3T1
TÉLEPHONE: (204) 956-1060

Guay Smith et Associés
avocats et notaires
Renald Guay Rémi C. Smith
Richard J. F. Chartier
807 Centennial House
310, Broadway et Donald
Winnipeg R3C 0S6 957-0540

Pierre Deniset et Associés
AVOCATS ET NOTAIRES
Pierre J. Deniset, B.A., LL.B
Barry C. Effler, LL.B.
Nata L. Spigelman, B.A., LL.B
HEURES DE TRAVAIL
lundi au vendredi 8h30 à 17h30
mardi et jeudi 19h00 à 21h00
samedi 10h00 à 14h00
Téléphone: 233-0614
2e étage 255, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba

MARCOUX, BETOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
R.R. LAFRENIERE
R. H. McCULLOCH
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE TEILLET & BENNETT
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E. TEFFAINE C.R
L V TEILLET
M.J. BENNETT
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-4359

Hogue, Kushnier et Sharp
Avocats et notaires
Alain J. Hogue, B.A., LL.B.
Randie N. Kushnier, B.A., LL.B.
Carol W. Sharp, LL.B. (Hons.)
Place Provencher
194, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231

Neil Enns & Associates
Avocats et Notaires
200 Britannia House
338, avenue Broadway
Winnipeg, Manitoba 956-2428

Assureurs

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC
1063, Autumnwood
AUTOPAC - TEL: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

Assurances Aurèle Desaulniers Ltée
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
Feu - Vie - Maladie
Assurance voyage - Ferme - Grêle
CIS AUTOPAC

AUTOPAC
233-7760 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, Provencher, Saint-Boniface Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions-Bateaux-Tours Trains

Comptables

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg, Manitoba
Tél.: 233-8593
Gabriel Forest F.C.A.
Lucien Guenette B.A., C.A.
Arthur Chaput B.A., C.A.
André Bicnteau B.A., C.A.
Maurice Morissette C.A.
Gilles Chaput B.A., C.A.

H. A. MAGNE
Comptable agréé
Henri Magne, B. Comm. C.A.
205 - 185, Boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
233-8520

Brackman & Co.
Comptables généraux agréés
- Comptabilité • Vérifications
- Impôts sur les revenus
- Services de gestion
- Informatique

Alan Brackman.
B.Comm.(Hons.) C.Ed., C.G.A
Pièce 2 - 1808, rue Main
Winnipeg, Manitoba 338-7985

LES PETITES ANNONCES

À VENDRE: Bois de construction et plywood; 2 X 4 - 2 X 6 - 2 X 10 - 2 X 12 en 3/8 3/4 et 1/2. Différentes longueurs et isolant. Téléphone: 267-2676

À VENDRE: Réservoir pour essence ou diesel de 400 gallons avec son support. Téléphone 267-2676
790-

À VENDRE: Vieux Saint-Norbert: 2 nouveaux bungalows, 1 300 pieds carrés, 3 chambres à coucher, salon-salle à manger, 2 bains, aspirateur central, tout près des écoles, de l'église, 5 minutes du centre d'achat. Tél 269-1178
791-

CÉLIBATAIRES: Vous êtes toujours à la recherche d'un partenaire? Assurez-vous de nouvelles rencontres fructueuses. Le Dating Place a été la solution pour des centaines d'hommes et de femmes doués de discernement. 305-504, rue Main. Composez le 949-9139
792-

SERVICE BILINGUE: de correction, de traduction ou de rédaction offert sur demande à un prix modeste par une personne compétente: M.A., M Ed. Signalez 233-5212 après 16 h
793-

À VENDRE: [illegible] La Broquerie [illegible]
794-

RECHERCHE: [illegible] Saint-Boniface [illegible] Anne au 661-0125
795-

À LOUER: Foyer Vincent Inc. 200, rue Horace, appartements simples (bachelor) pour personnes retraitées. Repas du midi servis trois fois la semaine Tél.: 233-1925 entre 12 h et 16 h
796-

DÉSIRE acheter immeuble de 8 à 10 appartements à Saint-Boniface en bon état. Pas d'agent svp Tél. 233-7175
797-

À VENDRE: raison de déménagement, un ensemble comprenant: 1 fourneau "self-cleaning", un réfrigérateur, une laveuse à vaisselle de couleur rouge brique, 1 machine à laver, 1 sécheuse, le tout en très bon état, de marque Westinghouse, 1 sofa et 2 fauteuils, 1 table de cuisine. Tél.: 1-267-2676 après 18 h si possible
798-

CHERCHE à louer un garage dans la région de Saint-Norbert à partir du 15 mars 1985. Tél 1-267-2676
799-

RECHERCHE pour le 1er mars ou avril, un appartement à partager ou chambres à louer dans un environnement francophone (famille ou plusieurs personnes) Composez le 284-6367 ou 582-6580
800-

À VENDRE: un logement de 3 chambres à coucher, complètement rénové avec une grande cuisine. Deux suites attenantes avec bon revenu. Près du Collège, de l'Hôpital, avec tous les services d'autobus à la porte. Doit être vu pour être apprécié. Composez le 233-7774 après 18 h. Pas d'agent svp
801-

À VENDRE: 2 logis, près de l'école Taché, lot 46 X 126, garage, 200 amp. Excellent revenu. Prix: 45 900$. Signalez 667-8416
802-

À LOUER pour le 1er avril 1985, un appartement d'une chambre à coucher, rue Archibald, références. Tél.: 256-6663 après 17 h
803-

ON RECHERCHE: à louer une maison, appartement ou une remorque (avec toilette et chaufferette) pendant avril, mai et juin 1985 pendant que l'on bâtit une nouvelle maison. SVP composez le 237-3220 après 14h00
786-

APPARTEMENTS À LOUER
Tous les appartements ci-dessous mentionnés sont équipés de poêle réfrigérateur et rideaux. Disponible le 1 mars 1985
Composez le 284-7784 entre 8h30 et 16h30. Demandez Julie
PETITE GARÇONNIÈRE
130 $; tout inclus
GRANDE GARÇONNIÈRE:
285 $; climatisation, stationnement blanchisserie, système de sécurité. Locataire paie pour chauffage & éclairage
UNE CHAMBRE À COUCHER:
340 $, stationnement, blanchisserie. Locataire paie pour chauffage et éclairage

LOCATION... TÉL.: 233-1863
MICROWAVE OVENS
[illegible]
Appelez Aurèle Dupuis
Carman Moxley Rentals Ltd.
171, rue Marion, Saint-Boniface
[illegible] samedi 9h à 18h

Chiropraticiens

Rendez-vous Téléphone: 233-3060
CENTRE CHIROPRATIQUE BOHÉMIER
154, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
CHIROPRATICIENS

Optométristes

DR D.W. MULHALL
OPTOMÉTRISTE
198, St. Annes Sur rendez-vous seulement
Winnipeg, Manitoba Téléphone 255-3990
R2M 3A1

DR. E.M. FINKLEMAN
ET
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, avenue Portage,
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

DR R.J. STANNERS
Optométriste, Examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr. R.J. Lecker Dr. M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice Hurtig 264, Portage
Téléphone: 943-6628

Fabrication Réparation
Dominion Window & Door Ltd.
Pour tous vos besoins
de portes et de fenêtres
Estimé gratuit
A. Robin, gérant **Claude Fiola**, adjoint
1918, rue Main 334-0292

RNR TRANS
BOISVERT TRANSMISSION
1601, chemin Niakwa
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 255-2769 Roland ou Paul
Tél: 474-1443 (voiture) J1.23684



Agents d'immeubles

Robidoux Realty
Saint-Pierre 24 900 $
Bonne maison, 2 chambres à coucher. Sur grand lot près de la rivière. Idéal pour jeune couple ou personne à la retraite. Moins cher qu'un loyer!

Vers Lorette
Maison de quatre ans sur deux acres offrant toutes commodités et des pièces spacieuses. Ses trois chambres à coucher, sa grande cuisine, sa salle familiale avec cheminée sauront sûrement vous rendre la vie agréable à l'année longue. Venez voir!

À quelques milles de Lorette
Lot de 5 acres boisés le long de la rivière Seine. Prix seulement 17 900 $

Contactez Lucien Croteau au 1-433-7192 ou Roger Robidoux 257-0905
Bureau 237-4255.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE lá succession d'André Levasseur, de la ville de Winnipeg au Manitoba, économe, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession susmentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, pièce 200 - 170, rue Marion Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 25 mars 1985.

DATÉ à Winnipeg au Manitoba, ce 12ème jour du mois de février 1985.

MARCOUX BÉTOURNAY LA BOSSIÈRE
Procureurs de la succession.

PROJET DE RÉSIDENCE À SAINT-BONIFACE POUR HANDICAPÉS MENTAUX

Une maison pouvant accommoder de quatre à six personnes handicapées mentalement ouvrira ses portes prochainement.

..."Cette annonce s'adresse aux femmes et hommes adultes, parlant français, et désireux de vivre dans une ambiance française"...

La maison en question est située dans le vieux Saint-Boniface résidentiel.

Une directive du département des services sociaux provinciaux précise qu'un tiers du nombre des futurs résidents devront provenir d'institutions provinciales telles que le Manitoba Developmental Centre de Portage-la-Prairie.

Pour s'enquérir sur ce projet, dirigé par le Coin Amitié Inc., comme pour faire demande de résidence, veuillez s.v.p. vous adresser à Monique Everton au 237-1015 (bureau) ou au 222-8459 (résidence), ou par la poste à l'adresse suivante: 306-400, Taché R2H 2A9

Commission de la Fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada

Carrières en secrétariat au service extérieur

Affaires Extérieures Canada prévoit combler des postes de secrétaires au cours des douzes prochains mois. Une connaissance de l'anglais et du français est essentielle. Cette connaissance sera testée. Après une période initiale de formation passée à Ottawa, les candidats choisis seront affectés dans divers pays à travers le monde.

NOUS CHERCHONS une personne d'expérience qui saura assumer un éventail varié de responsabilités. Nous voudrions compter sur vous pour accueillir les visiteurs, répondre aux demandes de renseignements par téléphone, prendre des notes, transcrire à partir de notes et dactylographier avec précision des manuscrits avec ou sans l'aide du dictaphone.

VOUS CHERCHEZ un poste à la mesure de vos compétences. Outre une deuxième année du secondaire terminée avec succès, vous devrez posséder de l'expérience en travail de secrétariat et habiter au Canada. Vous aurez à subir également des tests d'aptitude en sténographie et en dactylographie.

NOUS VOUS OFFRONS un traitement initial de $16,544. (présentement en révision) ainsi qu'une prime au bilinguisme de $800. Les secrétaires en services à l'étranger reçoivent des indemnités non imposables et d'autres avantages.

Adressez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae en indiquant le numéro de référence
85-EXT-OC-6050 (W6F), à:

Michèle Paquette
Affaires extérieures Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0G2

Date limite: le 8 mars 1985

This information is available in English by contacting the person mentioned above.

Canada

La Fonction publique du Canada offre des chances égales d'emploi à tous.

COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DE SAINT-BONIFACE

Cours du soir en Animation préscolaire

Connaissance de soi
du 4 mars 1985 au 10 juin 1985
le lundi de 19h00 à 22h00
Frais d'inscription: 60$
Professeur: Lucille Druwé

Développement du langage
du 5 mars 1985 au 11 juin 1985
le mardi de 19h00 à 22h00
Frais d'inscription: 60$
Professeur: Berthe Dirren

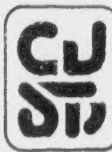
Psychomotricité
du 6 mars 1985 au 12 juin 1985
le mercredi de 19h00 à 22h00
Frais d'inscription: 60$
Professeur: Jacqueline Beaudette

Santé, nutrition et soin
du 7 mars 1985 au 13 juin 1985
le jeudi de 19h00 à 22h00
Frais d'inscription: 60$

Le Collège se réserve le droit d'annuler des cours si ceux-ci ne comprennent pas un nombre d'inscriptions suffisant.

Inscriptions en personne ou par téléphone au Secrétariat avant le 28 février 1985.

Pour plus de renseignements, prière de s'adresser à:



Claudette Sabourin
Collège communautaire
de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba)
(tél.: 233-0210)

La **vie sociale**
est un service offert gratuitement

Le Département de Traduction

au Collège universitaire de Saint-Boniface (affilié à l'Université du Manitoba) annonce l'ouverture d'un poste de

professeur à temps complet

conduisant à la permanence.

Le Département offre trois programmes: baccalauréat ès arts spécialisé, baccalauréat ès arts spécialisé version accélérée et certificat.

Poste:
Professeur de traduction. Un poste régulier. Le rang sera déterminé selon la Convention collective.

Exigences:
- Doctorat en traduction ou dans une discipline connexe ou l'équivalent (à être déterminé par le Collège).
- Il est essentiel que les candidats aient l'expérience de la traduction, de la révision ou de la rédaction professionnelle et/ou qu'ils aient déjà enseigné la traduction.
- Intérêt pour l'enseignement et la recherche.
- Etre prêt à fonctionner dans le cadre d'une formation professionnelle.
- Etre disposé à participer à un encadrement personnalisé des étudiants.
- Diriger des mémoires.
- Participer aux tâches administratives.
- L'expérience de la terminologie constituera un atout précieux.

Focntions:
Donner des cours de traduction vers le français ou vers l'anglais (thème) et des cours de rédaction professionnelle à des étudiants francohones inscrits à un programme professionnel de baccalauréat spécialisé ou de certificat en traduction.

Traitement: Selon l'échelle de traitement en vigueur.
Entrée en fonction: le 1er septembre 1985.
Date limite des candidatures: le 1er avril 1985.

Prière d'envoyer votre candidature (accompagnée d'un curriculum vitae complet et des noms et adresses de trois répondants) à:



Réal Paquette
Directeur
Département de traduction
Collège universitaire de
Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Winnipeg (Manitoba)
R2H 0H7

Conformément aux règlements de l'immigration canadienne, cette annonce s'adresse aux citoyens canadiens et aux immigrants reçus.



CHAMBRE DES COMMUNES
CANADA

COMITÉ PERMANENT DE L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

AUDIENCES PUBLIQUES

Le Comité permanent de l'expansion économique régionale de la Chambre des communes tiendra des séances sur le projet de loi C-15, Loi concernant l'investissement au Canada.

Les individus, les gouvernements provinciaux et municipaux, les organismes sociaux et économiques, les institutions financières et bancaires et les entreprises industrielles et commerciales qui comparaîtront devant le Comité seront choisis parmi ceux qui auront soumis leur opinion dans un exposé écrit, avant le vendredi 1er mars 1985.

Les mémoires peuvent être soumis en français, en anglais ou dans les deux langues officielles.

Il est recommandé que les mémoires soient dactylographiés sur du papier de 22cm par 28cm, avec marges respectives de 2cm et 3cm.

La distribution publique de tout mémoire est laissée à la discrétion du Comité; sauf sur demande expresse.

Tous les mémoires, toute la correspondance et toutes les demandes de renseignements, devront être envoyés à:

Greffier
Comité permanent de l'expansion
économique régionale
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6
(613) 996-1549

GUY RICARD, DÉPUTÉ
PRÉSIDENT



VIA Rail Canada Inc.

VIA Rail Canada, la société chargée de la gestion et de l'exploitation de l'ensemble des services ferroviaires voyageurs interurbains et transcontinentaux au Canada, recherche du personnel pour ses:

Services dans les trains

VIA offre actuellement de nouvelles perspectives de carriere dans ses services dans les trains aux personnes désireuses de progresser dans l'industrie des services.

Les candidats choisis seront éventuellement affectés à des postes de restauration ou de voitures-lits comme ceux de serveur/serveuse et préposé(e) de voiture-lits. La gare d'attache de ces postes est située à Winnipeg.

La préférence sera accordée aux candidats possédant les qualifications suivantes:

- Diplôme d'études secondaires
- Bonne connaissance des mathématiques de base
- Goût de servir le public
- Liberté de voyager
- Tenue soignée
- Avoir au moins 19 ans, pour les postes comprenant le service des boissons alcooliques (serveurs/serveuses, préposés(es) de voitures-lits)
- Pouvoir converser en français et en anglais lorsque les tâches comprennent un contact direct avec le public (serveurs/serveuses, préposés(es) de voitures-lits)

Pour les postes de serveurs/serveuses ou de préposés(es) de voitures-lits, la préférence ira aux candidats possédant au moins deux ans d'expérience dans le domaine de la restauration ou de l'hébergement.

Tous les postes sont permanents, mais soumis aux fluctuations saisonnières.

Un salaire intéressant et une gamme complète d'excellents avantages sociaux sont offerts.

Si vous êtes intéressé(e), posez votre candidature par écrit en donnant le détail de votre formation et de votre expérience de travail. Les candidatures seront acceptées jusqu'au vendredi 1er mars 1985 à l'adresse suivante:

VIA Rail Canada Inc.
Casier postal 897
Winnipeg, Manitoba
R3C 2S1

Toute candidature fera l'objet d'un accusé de réception.

Tous les postes sont également offerts aux hommes et aux femmes.



CHAMBRE DES COMMUNES
CANADA

SOUS-COMITÉ SUR LA RÉVISION DU DROIT D'AUTEUR

AUDIENCES PUBLIQUES

Le Sous-comité du Comité permanent des communications et de la culture sur la révision du droit d'auteur de la Chambre des communes tiendra des audiences publiques sur tous les aspects de la révision de la Loi canadienne sur le droit d'auteur y compris les propositions contenues dans le Livre blanc « **De Gutenberg à Télidon** »

Le Sous-comité invite les individus et groupes intéressés à soumettre leurs commentaires.

Les individus et les organismes qui désirent soumettre des mémoires peuvent le faire en français, en anglais ou dans les deux langues officielles.

Il est recommandé que les mémoires soient dactylographiés sur papier de 22 cm par 28 cm avec marges respectives de 2 cm par 3 cm.

La distribution publique de tout mémoire est laissée à la discrétion du Sous-comité.

Les mémoires et les demandes de comparution devront être reçus avant 17 heures le vendredi 15 mars 1985.

Tous les mémoires, toute la correspondance et toutes les demandes de renseignements devront être envoyés au:

Greffier
Sous-comité sur la révision du droit d'auteur
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6
(613) 995-9461

GABRIEL FONTAINE, DÉPUTÉ
Président



CHAMBRE DES COMMUNES

Comité permanent

DE LA

SANTE, DU BIEN-ETRE SOCIAL ET DES AFFAIRES SOCIALES

Le Comité permanent de la santé, du bien-être social et des affaires sociales a été chargé d'examiner les questions abordées dans le document de consultation intitulé "Prestations aux enfants et aux personnes âgées", déposé par le ministre de la Santé et du Bien-être social le 28 janvier 1985. Le Comité doit remettre son rapport au plus tard le 1er avril 1985.

Les particuliers et les organismes qui le désirent peuvent présenter un mémoire au Comité en anglais, en français ou dans les deux langues officielles.

Il est recommandé de dactylographier les mémoires sur du papier de 28 cm sur 22 cm avec marges respectives de 3 cm et de 2 cm.

Les mémoires présentés au Comité pourront être rendus publics à la discrétion de ce dernier.

On peut se procurer un exemplaire du document de consultation aux bureaux régionaux de la Direction des programmes de la sécurité du revenu du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. Les députés ont également accès à un certain nombre de copies par l'entremise du Service de la distribution des documents parlementaires.

Les mémoires doivent parvenir au Comité au pus tard à 17 heures, le 21 mars 1985. Prière de les envoyer à l'adresse suivante:

Greffier
COMITÉ PERMANENT DE LA SANTÉ, DU BIEN-ÊTRE SOCIAL ET DES AFFAIRES SOCIALES
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6

M. Bruce Halliday, député
Président

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue Georgette Sauton, de la ville de Winnipeg au Manitoba, épouse de Gaston Sauton, du même endroit, à sa retraite.

TOUTES réclamations contre la succession susmentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés, pièce 201, Winnipeg (Manitoba) R2H 0G4, le ou avant le 15 mars 1985.

DATÉ à Winnipeg au Manitoba, le 12 février 1985.

TEFFAINE, TEILLET & BENNETT
Procureurs de la succession.



Travaux publics Canada **Public Works Canada**

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES, visant les projets ou services énumérés ci-après, adressées à l'Administrateur régional des services financiers et administratifs, district du Manitoba, Travaux publics Canada, 201 -269, rue Main, Winnipeg (Manitoba) R3C 1B2, seront reçues jusqu'à 11 h 30 (heure centrale normale) à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du Bureau de distribution des plans, à l'adresse susmentionnée, numéro de téléphone 949-2372.

PROJET

No. 001803 - Winnipeg (Manitoba)
Immeuble MacDonald
344, rue Edmonton
Remplacement du revêtement des sols 2e étage et sous-sol

On peut aussi consulter les documents de soumission au bureau de la Winnipeg Construction Association.

Date limite: Le mercredi 6 mars 1985

Canada



Transports Canada **Transport Canada**

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES portant sur les projets ci-dessous seront reçues jusqu'à 14 h, le jour de la date limite indiquée. Les soumissions devront porter le titre et le numéro du projet et être envoyées au surintendant régional, Gestion du matériel, 333, rue Main, 15e étage, B.P. 8550, Winnipeg (Manitoba), R3C 0P6. On peut se procurer les documents de soumission sur versement du dépôt exigé à l'adresse ci-dessus.

PROJET: 2352-84-76
DOSSIER K-4571

REMPLACEMENT DU SYSTME D'ÉCLAIRAGE DU PARC DE RÉSERVOIRS, DES CONDUCTEURS AÉRIENS ET TRAVAUX CONNEXES, RESOLUTE BAY, TERRITOIRES DU NORD—OUEST

DATE LIMITE: **Le 28 FÉVRIER 1985, À 14 h, HEURE LOCALE**

DÉPÔT: **Chèque ou mandat-poste de 25 $ payable à l'ordre du Receveur général du Canada.**

On peut consulter les documents de soumission aux bureaux de l'Association des constructeurs de Winnipeg (Manitoba), Hay River (T.N.-O.) et Edmonton (Alberta).

INSTRUCTIONS

La garantie versée pour les plans et devis doit l'être sous forme de chèque bancaire tiré à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur remise des documents en bon état dans le mois suivant l'ouverture des soumissions.

Chaque soumission doit être présentée sur les formules fournies par le Ministère et être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Pour tout renseignement d'ordre technique: composer le (204) 949-3830

Pour tout renseignement concernant l'appel d'offres, composer le (204) 949-4329.

Canada



Commission canadienne des transports — Canadian Transport Commission

COMITÉ DES TRANSPORTS PAR CHEMIN DE FER

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

LE COMITÉ DE TRANSPORTS PAR CHEMIN DE FER DE LA COMMISSION CANADIENNE DES TRANSPORTS TIENDRA AU DÉBUT DE MARS UNE AUDIENCE PUBLIQUE RELATIVE À LA RÉDUCTION DE TAUX PROPOSÉE PAR LA COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA, CARGILL GRAIN COMPANY ET NORTHERN SALES LIMITED POUR LA CAMPAGNE AGRICOLE 1985-86, EN VERTU DE L'ARTICLE 45 DE LA LOI SUR LE TRANSPORT DU GRAIN DE L'OUEST.

S.C. 1980-81-82-83, CHAP. 168.

L'AUDIENCE TRAITERA ÉGALEMENT DE L'AVIS DE LA COMMISSION CANADIENNE DES TRANSPORTS À SAVOIR SI LA RÉDUCTION DE TAUX PROPOSÉE PRENDREAIT EN COMPTE ET FAVORISERAIT LES GAINS DE RENDEMENT CONSÉCUTIFS AU CHARGEMENT ET AU DÉCHARGEMENT DE WAGON EN FIN DE SEMAINE, EN VERTU DE L'ARTICLE 45 DE LA MÊME LOI.

LE COMITÉ EXAMINERA AUSSI LES APPELS PRÉSENTÉS DANS LE CADRE DE LA RÉDUCTION DE TAUX PROPOSÉE, EN VERTU DE L'ARTICLE 47 DE CETTE LOI, ET AUX CONDITIONS PROPOSÉES MENTIONNÉES DANS LES REQUÊTES EN AUTORISATION D'EN APPELER, INCLUANT LES CONDITIONS RELATIVES À L'APPLICATION DE TAUX SIMILAIRES À D'AUTRES POINTS.

L'AUDIENCE SE TIENDRA AUX HEURES, DATES ET ENDROITS SUIVANTS:

COMMENÇANT	ENDROIT	ADRESSE
LUNDI LE 4 1985 13 H DE L'APRŠ-MIDI	WINNIPEG (MANITOBA)	SALLE DE CONCERT HOTEL FORT GARRY 222 BROADWAY
JEUDI LE 7 MARS 1985 9 H DE L'AVANT-MIDI	CALGARY (ALBERTA)	THEATRE GLENBOW MUSÉE GLENBOW CENTRE DE CONVENTION DE CALGARY 9e AVENUE S-E
LUNDI LE 11 MARS 1985 14 H L'APRÉS-MIDI	SASKATOON (SASKATCHEWAN)	SALLE SASKATOON OUEST HOTEL SHERATON CAVALIER 612, RUE SPADINA EST

LES PERSONNES QUI ENTENDENT TÉMOIGNER À L'AUDIENCE SONT PRIÉES D'EN INFORMER LE SECRÉTAIRE DU COMITÉ DES TRANSPORTS PAR CHEMIN DE FER, LE OU AVANT JEUDI LE 28 FÉVRIER 1985, INDIQUANT L'ENDROIT DE LEUR TÉMOIGNAGE.

LES PERSONNES DÉSIREUSES DE FAIRE CONNAITRE LEUR POINT DE VUE À L'AUDIENCE, SI UN AVIS PRÉALABLE EST IMPOSSIBLE, PEUVENT INDIQUER LEUR INTENTION DE PARTICIPER AU DÉBUT DE CELLE-CI À CHACUN DES ENDROITS.

LES PERSONNES PROJETANT DE PRÉSENTER UN RÉSUMÉ LORS DE L'AUDIENCE DEVRONT AVOIR, SI POSSIBLE, UN MINIMUM DE VINT (20) COPIES DISPONIBLES POUR DISTRIBUTION. LES PERSONNES QUI NE PEUVENT ASSISTER À L'AUDIENCE POURRONT PRÉSENTER LEURS COMMENTAIRES, EN FRANÇAIS OU EN ANGLAIS, EN LES FAISANT PARVENIR AU SECRÉTAIRE DU COMITÉ DES TRANSPORTS PAR CHEMIN DE FER, POUR RÉCEPTION AU PLUS TARD LE 4 MARS 1985.

LES PARTIES ET LES INTERVENANTS DÉSIREUX DE SOUMETTRE DS DOCUMENTS, DE TÉMOIGNER OU D'INTERVENIR DEVANT LA COMMISSION EN FRANÇAIS SONT PRIÉS D'AVISER LA COMMISSION AFIN DE LUI PERMETTRE DE PRENDRE LES DISPOSITIONS NÉCESSAIRES.

LES PARTIES HANDICAPÉES QUI ONT BESOIN D'INSTALLATIONS OU DE SERVICES SPÉCIAUX ET QUI ENTENDENT PRÉSENTER DES PREUVES OU PRENDRE LA PAROLE À L'AUDIENCE DEVRONT INFORMER LA COMMISSION DE LEURS BESOINS AVANT LE DÉBUT DE L'AUDIENCE ET LA COMMISSION FERA SON POSSIBLE POUR Y SATISFAIRE.

J O'HARA SECRÉTAIRE
COMITÉ DES TRANSPORTS PAR CHEMIN DE FER.

Canada

L'heure de tombée pour les annonces est le vendredi à 17h00